

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°312 **BIO**
PRESSE

SEPTEMBRE 2024



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 1^{er} au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage
<https://www.sommet-elevage.fr/>

Le 3 octobre 2024, au Sommet de l'Élevage, à Clermont-Ferrand (63), en présentiel et en webconférence (de 9h à 12h)

BioThémas 2024 : « Focus sur les élevages biologiques : Quelques résultats récents de la recherche-développement en porcins, volailles et bovins allaitants »
<https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2024/>

Du 11 au 13 octobre 2024, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio
<https://www.salon-zenetbio.com/nantes/>

Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)

Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes
<https://www.medagri.fr/>
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 19 au 23 octobre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIAL
<https://www.sialparis.com/fr-FR/>

Les 22 et 23 octobre 2024, à Bruxelles (Belgique)

Organic Innovation Days 2024
<https://tporganics.eu/organic-innovation-days/>

Le 24 octobre 2024, en webinaire (de 13h30 à 14h)

Les Jeudis de TI (Terres Inovia) : « Colza bio : les leviers pour réussir la culture »
<https://www.terresinovia.fr/-/colza-bio-les-leviers-pour-reussir-la-culture>

Du 25 au 28 octobre 2024, à Strasbourg (67)

Salon Bio&Co
<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-automne>

Les 4 et 5 novembre 2024, à Saint-Martin-en-Haut (69)

Colloque National Petits Fruits Rouges Bio
<https://agribio-rhonealpe.fr/agriculteurs-agricultures/progresser-dans-ma-filiere/arboriculture-et-petits-fruits/>

Du 5 au 7 novembre 2024, à l'EPLEFPA du Valentin, à Bourg-lès-Valence (26)

Formation TransfoBio : « Transformer et commercialiser des produits biologiques : réglementation, partenariat & pédagogie » (organisée par la Bergerie Nationale de Rambouillet dans le cadre du Plan National de Formation 2024, ouverte à tous les publics)
<https://itab.bio/agenda/formation-transfobio>

Les 6 et 7 novembre 2024, à Lyon (69), ou en distanciel

Colloque "Transition écologique et genre : quelles transformations du travail ?"
<https://www.anact.fr/sites/default/files/2024-09/20240913-programme-colloque-ecologie-genre-6-7-nov.pdf>

Du 6 au 11 novembre 2024, au Parc Floral de Paris (75)

Salon Marjolaine
<https://www.salon-marjolaine.com/>

Du 15 au 17 novembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon Zen&Bio
<https://www.salon-zenetbio.com/lyon/>

AGENDA (SUITE)

Du 21 au 24 novembre 2024, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Du 22 au 24 novembre 2024, à Lille (59)

Salon Naturabio
<https://www.salon-naturabio.com/>

Du 30 novembre au 6 décembre 2024, à Taiwan

21st IFOAM Organic World Congress (OWC)
<https://owc.ifoam.bio/>

Les 2 et 3 décembre 2024, à Montpellier (34)

Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable
<https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

Les 4 et 5 décembre 2024, au Centre des Congrès de La Villette, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants
<https://journées3r.fr/>

Les 10 et 11 décembre 2024, en Maine-et-Loire (49)

Journées Semences Potagères Biologiques
<https://itab.bio/agenda/journees-semences-potageres-biologiques>

Du 27 au 29 janvier 2025, au Parc des Expositions de Montpellier, à Pérols (34)

Millésime BIO
<https://www.millesime-bio.com/>

Du 11 au 14 février 2025, à Nuremberg (Allemagne)

BIOFACH
<https://www.biofach.de/en>

Du 22 février au 2 mars 2025, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture
<https://www.salon-agriculture.com>

Du 7 au 9 mars 2025, à Coruña (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages de demain »
<https://afpf-asso.fr/roles-de-la-prairie-et-des-fourrages-dans-la-competitivite-des-elevages-de-demain-jp-2025>

Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio
<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Élevage	4
Productions végétales	13
Arboriculture	13
Contrôle des adventices	15
Fertilisation	16
Grandes cultures	18
Marâchage	20
Petits fruits	25
Plantes aromatiques et médicinales	25
Protection phytosanitaire	26
Sol	27
Viticulture	28
Marché	30
Filière	30
Qualité	33
Santé	34
Ecologie et ruralité	35
Agriculture-environnement	35
Agriculture durable	37
Développement rural	37
Énergie	43
Environnement	43
Vie professionnelle	45
Etranger	45
Économie	46
Formation	46
Organisation de l'Agriculture Biologique	47
Politique agricole	48
Recherche et système spécifique	49
Agriculture Biodynamique	49
Agroforesterie	51
BREVES ABIODOC	53
Bulletin d'abonnement	55
Tarifs du service documentaire	55
Bon de commande	56
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	57

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Brieuc CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Vers un élevage acteur de la transition face au défi climatique

FERME EXPÉRIMENTALE DE THORIGNÉ D'ANJOU

La Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou est une ferme en polyculture-élevage bio, dans le Maine-et-Loire, financée par l'Idede, l'Itab, la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, etc. Ce document regroupe les supports présentés dans les ateliers qui ont eu lieu lors de la journée portes-ouvertes du 16 mai 2024. Les 16 ateliers traitaient de la conduite d'élevage (1er vêlage à 24 mois, qualité de la viande bovine en AB, maximisation du pâturage, finition des vaches de réforme), de la gestion des fourrages (implanter une prairie sous couvert, améliorer la robustesse des prairies, productivité des prairies naturelles, présentation du bale grazing, etc.), de grandes cultures (sol et élevage, conduite de grandes cultures en bio, choix des variétés de céréales, intérêt des intercultures) et de système (conversion au bio, biodiversité, élevage et double contrainte carbone, albédo et prairies).

2024, 76 pages, éd. FERME EXPÉRIMENTALE DE THORIGNÉ D'ANJOU

réf. 312-106

Autonomie alimentaire : Robot de traite : En système biologique, à quelles conditions ?

DUPONT Marine

En Bretagne, en 2021, 76% des installations de traite neuves sont des robots. La mise en place d'un robot de traite est un gros investissement et demande une adaptation particulière en bio. En effet, ce système risque de diminuer le temps de pâturage des vaches. Les pâtures doivent ainsi rester accessibles de façon permanente, via un accès en sol stabilisé et jusqu'à 800 m du robot de traite. La gestion des déplacements des vaches peut être facilitée par une porte de tri au niveau du bâtiment. Il faut réussir à mettre en place une routine qui permette de motiver les vaches à circuler entre les prairies et le robot. Une enquête réalisée par le GAB22, auprès de 7 fermes, a montré que le système « jour et nuit » est le plus couramment utilisé. Ce système est basé sur deux paddocks, un pour le jour, un pour la nuit ; en déplaçant une fois par jour le fil avant de l'autre paddock, l'éleveur motive les vaches à changer de paddock pour accéder à de l'herbe fraîche ; pour rejoindre le deuxième paddock, les vaches sont obligées de passer par le robot de traite. Avec ce système, le GAEC Bois de la Cabane a diminué de 60% la quantité de concentré distribuée pendant la traite. Dans tous les cas, autoproduire ses concentrés (en général, mélange avoine ou triticale et féverole) est essentiel pour limiter les charges liées au robot de traite. Le robot reste un investissement important, tant économique qu'écologique : le coût d'entretien du robot est de 7 750 €/an, en moyenne, pour les 7 fermes étudiées, soit 22,3 €/1000 L de lait, et pour une consommation d'électricité 40 à 90% supérieure à celle d'une salle de traite classique. En revanche, les 7 éleveurs et éleveuses estiment avoir gagné en qualité de vie grâce au robot de traite.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48261>
SYMBIOSE N ° 297, 01/02/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 312-008



L'autonomie Protéique en Elevage – Partie 2

DUFLOT Boris / FOUGEREUX Jean-Albert / LOUARN Gaëtan / ET AL.

Ce numéro de Fourrages est la suite (Partie 2) du Fourrages n °254 (Partie 1), les 2 numéros étant consacrés à l'autonomie protéique en élevage. Il est composé de trois parties : 3. Contexte et enjeux de l'autonomie protéique : Un premier article rappelle la dépendance du système d'élevage européen et français aux importations de protéines végétales (en particulier de soja) et propose des leviers d'amélioration à différentes échelles. Un second article traite de l'intérêt des systèmes prairiaux sur le cycle de l'azote. 4. Semences et variétés de légumineuses fourragères : Un état des lieux de la filière semences de luzerne en France est proposé. Les méthodes et enjeux de la sélection des légumineuses fourragères sont analysés. 5. L'autonomie protéique de la ferme au territoire : Dans le cadre du programme Cap Protéines, deux approches permettent d'estimer les impacts des leviers visant l'autonomie protéique, par une méthode de simulation de fermes-types et par le suivi terrain de fermes pilotes. Le projet SiT'ProT'in vise à identifier les freins et les leviers à la diffusion des pratiques favorables à l'autonomie protéique. Pour finir, plusieurs témoignages d'éleveurs sont retranscrits.

FOURRAGES N ° 255 - L'autonomie protéique en élevage - Partie 2, 28/11/2023, 86 pages (p. 1-86)

réf. 312-017

Elevages allaitants bio de Nouvelle-Aquitaine : Explosion des charges, filière en crise... Comment a évolué le coût de production ?

LAGOUTTE Natacha

7 fermes de bovins allaitants bio, situées dans le bassin du Limousin, ont été étudiées, entre 2020 et 2022, par les réseaux Inosys et BioRéférences. Ces fermes possèdent, en moyenne, 153 ha, dont 22 ha cultivés, pour 73 vaches et 2,4 unités de main d'œuvre (UMO). L'étude se concentre sur l'évolution des coûts de production, dans un contexte économique spécifique : 2020, année de Covid ; 2021, reprise économique ; 2022, début du conflit ukrainien. La méthode de mesure du coût de production est celle développée par l'Institut de l'Elevage : elle intègre l'ensemble des charges courantes, les amortissements, ainsi que les charges dites supplétives (rémunération du travail, des capitaux, etc.). Le coût de production est ramené à la production de l'atelier, soit par 100 kg de viande vive. Globalement, les coûts de production ont augmenté entre 2020 et 2022, respectivement + 4% et + 8%. Le poste « mécanisation » a subi la plus forte hausse, notamment à cause de la hausse des prix du carburant (quasiment x2). Au niveau du poste « frais d'élevage », c'est la partie frais de transformation et de commercialisation qui a le plus augmenté (+ 5 €/kgvv). En revanche, le poste « alimentation » a diminué, ce qui est expliqué par une autonomie des fermes en fourrages et concentrés. La production moyenne reste stable, autour de 20 760 kg viande vive par UMO, avec une légère valorisation du prix au kilo : le prix moyen est passé de 3,00 €/kg à 3,39 €/kg viande vive. En comparaison, l'élevage bovin allaitant conventionnel a subi plus fortement la hausse des charges (notamment à cause de la moindre autonomie des fermes), mais, en contrepartie, a augmenté plus fortement les prix des produits pour atteindre un équilibre. L'élevage bio n'a pas pu augmenter autant ses prix à cause d'un déclin des ventes de viandes bio, chères face au conventionnel dans un contexte inflationniste.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_21_web.pdf

PROFILBIO N ° 21, 01/03/2024, 3 pages (p. 10-12)

réf. 312-037



Elevages caprins bio : Diminution de la rémunération en 2022

LEMAITRE Anne-Laure

Une analyse de la filière caprine bio française souligne des difficultés économiques importantes en 2022. L'inflation en forte hausse, causée par la guerre en Ukraine, a impacté durement les fermes d'élevage en général : l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) « lait de chèvre » a augmenté de 21%, entre octobre 2021 et octobre 2022. A cela, s'ajoute un été 2022 sec, qui a obligé les éleveurs à utiliser leurs stocks de fourrage de 2021. 15 fermes caprines bio, de la zone Grand Ouest, ont été étudiées, par une analyse des coûts de production (charges courantes, amortissements, charges supplétives) et des produits. En 2022, en élevage livreurs bio (12 exploitations), la rémunération du travail exploitant était de 1,5 SMIC par unité de main d'œuvre, pour un prix moyen du lait de 1 051 €/1 000 l. En comparaison, la rémunération d'un éleveur caprin conventionnel était de 2,2 SMIC, en 2022. La rémunération des fromagers bio, calculée à partir de 10 fermes du réseau INOSYS, hors sud Méditerranée, est encore plus faible, avec un coût de production de l'ordre de 4 999 €/1 000 l, pour un produit de 3 621 €/1 000 l.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_21_web.pdf

PROFILBIO N ° 21, 01/03/2024, 3 pages (p. 13-15)

réf. 312-038

Diversité génétique : Sélection à la ferme : L'urgence de se réappropriier la génétique avicole

RICHARD Cécile

La diversité génétique en élevage avicole est faible et dépend de quelques sélectionneurs mondiaux. Ce contexte offre peu de possibilités pour les éleveurs biologiques d'avoir des poules adaptées à l'AB en général, et à leurs objectifs d'élevage en particulier. Or, la diversité génétique est une clé pour l'adaptabilité des systèmes bio face aux défis à relever, d'où l'importance de se réappropriier la sélection des volailles, notamment à la ferme, pratique que développe, depuis plusieurs décennies, Raoul Jacquin-Porretaz, éleveur-formateur. Celui-ci donne, dans cet article, quelques éléments-clés à prendre en compte pour développer son programme de sélection de volailles à la ferme, à commencer par définir ses objectifs d'élevage. Ce travail demande de bien observer les animaux, notamment les pontes des poules avec, par exemple, la mise en place de nids-trappes. Cela implique aussi de développer la reproduction à la ferme. Il vaut mieux alors commencer à petite échelle, avec une dizaine de poules et un coq, avant d'aller jusqu'à 150 poules. Il est également nécessaire de bien maîtriser l'accoupage. Il faut notamment tenir compte des particularités de chaque couveuse (retournement semi-automatique ou non, type de chauffage, taille, isolation...) et adapter ses pratiques en fonction.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48366>
SYMBIOSE N ° 294, 01/11/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 312-079



Fermebioscopie : Faciliter la transmission au GAEC Malabrit

SIMMONEAU Gildas / CHAILLOU Dominique /
TANGUY Philippe

Les trois associés du GAEC Malabrit (Loire-Atlantique) gèrent un troupeau de bovins lait en AB de 70 vaches traites, sur 96 ha, dont 92 ha en herbe et 4 ha en maïs ensilage. Leur système, très économe, se caractérise par une forte autonomie (pas d'achat de concentrés) et par la place centrale du pâturage qui concerne toute la SAU (la prairie temporaire qui accueille le maïs en avril/mai est déprimée en février/mars). Les trois éleveurs ont réfléchi leur système autour d'objectifs communs : une bonne rémunération du travail, une bonne qualité de vie (37 h de travail par semaine, 10 semaines de congés, temps de travail journalier adapté à la durée du jour...), une faible dépendance aux aides de la PAC (choix d'être au micro-bénéfice agricole), une gestion visant à diminuer le capital social et les comptes associés pour faciliter la transmission et l'installation et, ainsi, sécuriser l'emploi sur la ferme. Aujourd'hui, le système est bien abouti et les objectifs sont quasiment atteints. Malgré tout, depuis 2 ans, les effets du changement climatique se font sentir (ex. moins de pâturage possible en 2023) et cela interroge ces éleveurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48371>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 113, 01/12/2023, 3 pages (p. 43-45)
réf. 312-084

Diversité des exploitations agricoles d'élevage ayant accueilli une installation entre 2010 et 2020. Analyse à partir du Recensement Agricole 2020

VINCENT Lisa / NOZIÈRES-PETIT Marie-Odile /
AUBRON Claire / ET AL.

Ce document est une communication au colloque SFER, qui a eu lieu à l'ESA d'Angers, en 2024. L'étude porte sur une analyse des systèmes d'élevage dont le chef d'exploitation s'est récemment installé, entre 2010 et 2020, en France, en comparaison avec les systèmes d'élevage installés avant 2010. Les 16 variables étudiées sont issues du recensement agricole de 2020. Les variables caractérisent la dimension de l'exploitation (SAU, UGB totales, nombre d'ETP, etc.), la productivité (UGB par ETP, SAU par ETP etc.), le degré de spécification de l'exploitation (proportion de production végétale, diversité des espèces animales) et les enjeux environnementaux (part de prairies permanentes, label bio, commercialisation en circuits courts, etc.). Les fermes d'élevage analysées sont étudiées selon l'orientation de leur production ; deux types d'élevages sont présentés dans le document : bovins lait et porcins. Ensuite, une typologie des systèmes d'élevage est proposée, sur la base d'une clusterisation. Globalement, les exploitations de grande dimension restent le modèle d'installation dominant : investissements et équipements importants, volume élevé de production, part importante de maïs, chargement élevé et pas ou peu de démarches qualité. Un second modèle, minoritaire, regroupe les fermes de dimension moyenne inscrites dans des démarches de qualité hors AB ; on retrouve ce modèle, en général, en zone de montagne et/ou dans les aires de production de fromages sous appellation d'origine ; leur part de prairies permanentes est très élevée. Pour finir, le troisième modèle est également minoritaire, mais néanmoins en augmentation par rapport aux installations avant 2010 : petit élevage en AB, avec transformation et commercialisation en circuits courts ; ces systèmes sont dispersés en France et concernent en particulier l'élevage caprin et porcin.

https://www.sfer.asso.fr/source/coll-EA-metiers-2024-ESA/articles/B41_communication.pdf
2024, 12 pages, éd. SFER (Société Française d'Economie Rurale)
réf. 312-103



Rénovation des prairies sans labour, est-ce possible en bio ?

LAUNAY Fabienne / PIERRE Patrice / GIGOT Carole

Ce powerpoint est une présentation réalisée lors du salon Tech&Bio 2023. La présentation aborde la problématique de la destruction ou de la rénovation des prairies, à travers le projet PraiGly. Ce projet vise notamment à proposer des alternatives au labour ou au glyphosate pour la destruction des prairies, en effectuant un état des lieux des pratiques en France et en évaluant des pratiques alternatives testées sur des sites expérimentaux. Plusieurs outils (charrue déchaumeuse, outil à dents avec ailettes, rotavator) et itinéraires techniques sont analysés et comparés. La modalité de rénovation de la prairie avec un travail superficiel et avec une implantation sous couvert limite les impacts négatifs du labour (déstockage du carbone, déstructuration du sol, implantation des légumineuses freinée, etc.), mais exige plus de passages de tracteur et n'est pas parfaitement efficace contre les vivaces. L'utilisation d'une charrue déchaumeuse semble être un compromis entre labour et travail superficiel. Le sursemis reste une bonne alternative à la destruction de la prairie, mais nécessite des conditions favorables spécifiques (prairie ouverte, semis d'espèces prairiales agressives, etc.).

https://idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F20be1bb1-bbea-4198-b4f8-916afa33ac0d&cHash=32774702820227429d5c5cbcf3d77a0
2024, 29 pages, éd. ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 312-105

La valorisation des veaux laitiers bio : une expérimentation en cours en Pays de la Loire

THOMAS Simon

Comment valoriser, en filière bio, les bovins mâles et femelles de cheptels laitiers en AB non destinés au renouvellement du troupeau ? Un projet de recherche expérimentale se déroule, depuis 2021, sur cette question, en Pays de la Loire. Cet article revient sur la genèse de ce projet, VALOMALE Bio, et sur ses premiers résultats. Huit élevages développant de nouvelles pratiques en la matière sont suivis dans ce projet, chacun ayant opté soit pour un élevage et un engraissement des animaux concernés chez un tiers, soit pour un élevage et un engraissement sur la ferme de naissance. Dans le 1er cas, la majorité des élevages vendent soit une vache nourrice accompagnée de trois veaux à une ferme d'allaitement et d'engraissement, soit des veaux qui sont alors adoptés par une nourrice (2 veaux par vache nourrice) en ferme d'allaitement. Pour les fermes qui gardent leurs animaux jusqu'à l'engraissement, dans les cas les plus fréquents, les veaux têtent leur mère ou une nourrice jusqu'à 3 à 6 mois. 124 animaux issus de ces huit élevages sont suivis : les résultats montrent que leur croissance, de la naissance au sevrage, est tout à fait satisfaisante. A ce jour, 51 de ces animaux ont été abattus, dont 21 bœufs de plus de 24 mois. Ces derniers ont été classés en état d'engraissement 3 avec une conformation majoritairement O= et O-. Ces premiers résultats sont encourageants et à consolider. Restent aussi d'autres sujets à étudier, concernant l'alimentation, le sanitaire, le travail ou encore sur le développement nécessaire de partenariats entre éleveurs laitiers et producteurs allaitants et engraisseurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48387>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 113, 01/12/2023, 4 pages (p. 36-39)

réf. 312-086



"Nous utilisons le pâturage tournant dynamique"

BONNERY Justine

Julie et Thimoléon Resneau, éleveurs installés dans l'Aude depuis 2006 et en bio depuis plus de 3 ans, conduisent un troupeau de brebis Rouge du Roussillon de 400 têtes, sur 212 ha de SAU, dont 60 ha de prairies et le reste de landes. La particularité de leur système : un élevage axé sur l'herbe, avec le pâturage tournant dynamique en clé de voûte. Les agnelages ont lieu au printemps pour profiter au maximum de la pousse de l'herbe printanière. Les brebis regagnent les pâturages après la mise bas et sont conduites en 3 lots, dont 2 avec les mères en double portée, qui sont sur les parcelles les plus riches et dont les agneaux bénéficient d'une complémentation. Avant de partir en estive fin juin, tous les lots d'animaux sont déplacés toutes les 24 ou 48h, selon la parcelle, pour un pâturage tournant dynamique optimisé. Celui-ci a demandé la mise en place de clôtures et de points d'eau. Cependant, les résultats sont là : assez d'herbe, des prairies qui résistent mieux à la sécheresse, des animaux en bonne santé, une baisse de la consommation de concentrés et des résultats économiques satisfaisants (vente des agneaux à une coopérative ou en direct).

REUSSIR PATRE N ° 709, 01/12/2023, 2 pages (p. 22-23)
réf. 312-087

A la recherche d'un fromage périgourdin !

SOULARD François

En Dordogne, les agriculteurs de cinq fermes, en bovins lait, dont 4 en bio, regroupés au sein du GIEE Pastura, se sont interrogés, à partir de 2020, sur le séchage en grange. Si l'envie d'investir était présente, la question de la rentabilité se posait pour ces fermes laitières qui ne valorisaient pas suffisamment leur lait (vente en circuits longs, sans transformation pour la plupart, et avec un prix du lait bio qui stagne malgré des charges qui augmentent). La solution ? Créer leur propre fromage. Pour ce faire, ils ont monté une association, Les faneurs du Périgord. Leur premier fromage, affiné dans une cave naturelle, a vu le jour en 2023. Outre ce projet de transformation collective, l'association a à cœur de privilégier des pratiques d'élevage qui valorisent au mieux les fourrages. Un cahier des charges a été co-construit, mixant pratiques de l'AB et du lait de foin, avec une touche sociale en plus (comme, par exemple, la limitation du nombre d'UGB par UTH).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 399, 01/11/2023, 1 page (p. 18)
réf. 312-051

Autoproduire ses semences de légumineuses fourragères : pourquoi pas ?

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Pour un agriculteur, en bio, produire soi-même ses semences de légumineuses fourragères demande une certaine technicité et du matériel adapté. Toutefois, cette pratique peut répondre à différents objectifs : plus grande adaptation des semences aux conditions pédoclimatiques locales, autonomie de l'exploitation, réduction des charges... Pour réussir au mieux sa production de semences de légumineuses fourragères, plusieurs règles sont à respecter, comme bien choisir les espèces en fonction du mode d'exploitation recherché ou encore récolter ses semences au meilleur moment. Concernant la technique de récolte, celle dite de fauchage/andainage est préconisée.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filiere/grandes_cultures/EDC/edc_96_nov_2023vl.pdf
LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N ° 96, 01/11/2023, 2 pages (p. 5-6)

réf. 312-054

Produire des semences prairiales à la ferme - partie n ° 2

TERRES Tiphaine

Bien qu'il n'existe pas de méthode miracle pour produire des semences prairiales à la ferme, nombre d'éleveurs tentent l'expérience, avec des pratiques variées qui dépendent des espèces concernées et du matériel disponible. Éleveur bio sur la Ferme de la Maison Neuve, en Vendée, Yann Robin sème ses prairies sous couvert de méteil. En 2023, il a moissonné, en même temps, les graines de triticale, de pois et de prairies. Elles ont été triées un mois plus tard après séchage. Un autre éleveur, dans le Maine-et-Loire, a, quant à lui, récolté les semences d'une prairie permanente pour semer de nouvelles prairies ou sursemer d'anciennes prairies. De son côté, Jérôme Charrier, en Vendée, a fauché les repousses d'une prairie, puis a épandu celles-ci avec du fumier sur une autre parcelle prairiale. Cet article fait suite à un premier article présentant d'autres témoignages sur ce sujet.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48397>
ATOUT TREFLE (L') N ° 111, 12/12/2023, 2 pages (p. 4-5)

réf. 312-056



Retournement des prairies permanentes : Les nouvelles règles

ROSSELIN Emilie

Le 1er novembre 2023, la région Pays de la Loire est passée en régime d'interdiction de retournement des prairies permanentes, régime raisonné à l'échelle régionale depuis 2015. Ce changement fait suite à une baisse de 5,2 % du ratio Surfaces en prairies permanentes/SAU sur la région en 2023. En conséquence, des obligations apparaissent pour les agriculteurs : ils doivent demander une autorisation pour convertir des prairies permanentes en cultures ou en nouvelle prairie. Des exceptions et possibilités de dérogation sont possibles dans certains cas spécifiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48398>
 ATOUT TREFLE (L') N ° 111, 12/12/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 312-057

Pâturer l'hiver ? C'est possible !

ROUSSELET Solène

Avec le changement climatique, de plus en plus d'éleveurs pratiquent le pâturage hivernal. Celui-ci est, en effet, devenu possible dans nombre de situations et permet ainsi d'épargner les stocks de fourrages, souvent bien utiles en été en cas de forte sécheresse. Dans cet article, plusieurs éleveurs installés en Maine-et-Loire, en Vendée et en Ille-et-Vilaine témoignent. Ils ont plusieurs points communs dans leurs pratiques : des balles de foin sont déroulées au champ pour compléter la ration pâturée, notamment pour les animaux ayant des besoins importants ; si les prairies sortent affaiblies par ce pâturage, elles repartent néanmoins bien au printemps. Un volet du projet PERPET, sur la pérennité des prairies temporaires, a aussi évalué cette pratique et a permis d'émettre des préconisations pour les éleveurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48399>
 ATOUT TREFLE (L') N ° 111, 12/12/2023, 2 pages (p. 8-9)

réf. 312-058

Boiteries des bovins : Les grands principes de prévention

ROSSELIN Emilie

En élevage bovin lait, les boiteries représentent la deuxième pathologie recensée après les mammites. Elles peuvent avoir des conséquences sur la production et, donc, sur les revenus de la ferme. Aussi, il ne faut pas les négliger. Dans 90 % des cas, l'origine du problème se situe au niveau du pied, avec cinq maladies principales. Plusieurs moyens de prévention permettant de limiter les risques sont listés. Ils concernent le bâtiment, l'accès au pâturage, l'alimentation, la conduite sanitaire ou encore le parage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48400>
 ATOUT TREFLE (L') N ° 111, 12/12/2023, page ()

réf. 312-059

Spécial francophonie

LEFEVRE A. / DECRUYENAERE Virginie /
 LAGNEAUX Séverine / ET AL.

A travers ce numéro dédié à la francophonie, la revue Fourrages propose un voyage à travers différents systèmes : des fermes Wallones aux systèmes d'élevage camélin de Tunisie, en passant par les fourrages diversifiés du Niger ou de la région du Sétif en Algérie, ou encore les prairies de fauche des Alpes Italiennes et les prairies canadiennes. En Wallonie, ce sont les trajectoires de transition de 15 fermes laitières vers des systèmes de pâturage tournant dynamique qui sont présentées, révélant les motivations mais aussi les freins au changement exprimés par les éleveurs. Dans les Alpes Cottiennes italiennes, dans le cadre du projet PRA.T.I.Q., les prairies de fauche de différents systèmes fourragers ont fait l'objet d'une typologie phytoécologique en vue d'adaptations aux changements climatiques. Trois grands types de systèmes fourragers ont pu être identifiés en fonction de leur intensité de gestion. Sur les parcours du Moyen Atlas, une étude a permis de caractériser (composition chimique et valeurs nutritives) certains fourrages grossiers naturels présents : Cèdre de l'Atlas, chêne vert, genévrier oxycèdre et aubépine. Au Canada, deux espèces fourragères polyvalentes, l'alpiste roseau et le panic érigé, présentent un intérêt particulier grâce à leurs avantages écologiques, agronomiques et économiques. D'autres articles complètent ce numéro de Fourrages qui se conclut par une note de lecture sur la fabrique de l'agronomie de 1945 à nos jours.

FOURRAGES N ° 256 - Spécial francophonie, 01/12/2023,
 73 pages (p. 3-75)

réf. 312-061



Rapport synthétique de mission d'ingénieur général territorial : Valorisation de l'élevage bovin allaitant du Massif central

TURLAN Thierry

Thierry Turlan a mené une mission d'ingénieur général territorial, entre 2021 et 2023, dans le Massif central. L'objectif de cette mission était de contribuer à améliorer les revenus des éleveurs, en bovins allaitants, tout en favorisant les pratiques vertueuses. Concrètement, différents projets économiquement intéressants ont été identifiés, de l'amont jusqu'à l'aval de la filière ; les différents opérateurs ont été incités à suivre des valeurs de développement durable (agroécologie, produits sains pour tous, bien-être animal, etc.) ; les systèmes à l'herbe et favorables à l'autonomie fourragère ont été encouragés. Plusieurs leviers d'action mobilisables à court terme ont été identifiés : la maîtrise des coûts de production, l'application de la loi Egalim 2, la dynamisation de la filière jeunes bovins, etc. Sur le long terme, d'autres évolutions de la filière sont proposées : développement de l'agroécologie, travail en sélection génétique, étoffement des liens avec la filière laitière, mise en place d'un marketing territorial, etc.

2024, 59 pages, éd. DRAAF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
réf. 312-109

Construire un abattoir à la ferme, première !

RICHARD Samuel

Dans le Rhône, le GAEC La ferme du Soleil levant a ouvert, en novembre 2023, le premier abattoir à la ferme de France. Pour Nicolas Fanjat, éleveur de brebis laitières en agriculture biologique, ce projet devenait une nécessité, aussi bien pour le bien-être de ses animaux que pour l'autonomie de son exploitation. Pour le mener à bien, il a bénéficié de l'accompagnement de l'Addear de la Loire et du Rhône, ainsi que de la DDPP. L'abattoir de 20 m², attenant à la bergerie, a été auto-construit et permet l'abattage de 8 à 10 agneaux de moins de 12 mois par semaine. L'éleveur a également fait une demande d'agrément pour pouvoir abattre ses brebis de plus de 12 mois.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 402, 01/02/2024, 2 pages
(p. 18-19)

réf. 312-065

Interactions between animal enterprises and marketing strategies shape organic multispecies farming systems

Les interactions entre ateliers d'élevage et stratégies de commercialisation façonnent les systèmes d'élevage biologiques multi-espèces (Anglais)

BENOIT Marc / MARTIN Guillaume /
STEINMETZ Lucille / ET AL.

La diversification des exploitations agricoles est identifiée comme l'une des voies permettant d'améliorer la durabilité de ces systèmes. Cette étude s'est intéressée aux élevages biologiques dits multi-espèces, qui comptent au moins deux ateliers d'élevage, systèmes jusqu'alors peu étudiés. 95 exploitations de ce type ont été passées au crible, dans six pays européens, notamment afin d'en dégager les caractéristiques en matière de commercialisation, de main d'œuvre et d'organisation du travail. Plusieurs types d'interactions ont été identifiés entre ateliers d'élevage sur une même ferme, comme l'utilisation des effluents de monogastriques pour la fertilisation des prairies valorisées par les ruminants. Une typologie a permis de dégager quatre grands types d'exploitations d'élevage diversifiées : - des exploitations herbagères de petite taille et très autonomes, avec transformation à la ferme et une valorisation en circuits courts ; - des exploitations laitières associées à un atelier porcin ou de volailles à forte densité, avec des taux élevés d'autosuffisance alimentaire ; - de grandes exploitations avec un atelier bovin extensif et herbager associé à des ovins ou à des monogastriques ; - un atelier ovin laitier associé à des caprins ou à des bovins allaitants, avec des produits à forte valeur ajoutée. Cette étude met en évidence la diversité des systèmes d'élevage biologiques diversifiés et les interactions qui y sont à l'œuvre.

<https://doi.org/10.1007/s13593-023-00930-8>
AGRONOMY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT N ° Vol. 43,
article n ° 77, 13/11/2023, 15 pages (p. 1-15)

réf. 312-066



Les bovins Wagyu de l'Albulatal

PEARSON Anna

Flavius Laim est agriculteur biologique dans la région de l'Albula, en Suisse. Sur la ferme familiale, reprise en 1988, il a d'abord élevé des cochons, rejoints par la suite par des chèvres, des agneaux et des bovins de la race Wagyu. Originaire du Japon, cette race est plus connue sous le nom de Bœuf de Kobe, dont la viande est très prisée pour son important persillage. Soucieux du bien-être animal, Flavius Laim laisse un accès à l'extérieur toute l'année pour ses 33 bovins, pratique qui se démarque de l'élevage traditionnel au Japon, où la liberté de mouvement des animaux est limitée en hiver afin de maximiser la teneur en gras de la viande. Les bœufs sont abattus à la ferme, à plus de 36 mois, et la viande est vendue dans des restaurants, hôtels ou auprès de clients particuliers.

BIOACTUALITÉS N ° 3/24, 28/03/2024, 2 pages (p. 12-13)
réf. 312-067

Des croisés Angus bien finis en 100 % herbe

PRUILH Costie

Sur le site expérimental INRAE du Pin, dans l'Orne, l'essai Trip!Scotch visait à évaluer les performances d'animaux croisés Angus-race laitière (normande, holstein ou jersiaise) avec un engraissement 100 % herbager. Essai concluant puisque la trentaine d'animaux suivis ont atteint, en moyenne, un poids de 620 kg à l'âge de 24 mois, avec une alimentation 100 % herbagère, avec la moitié de leur vie au pâturage.

REUSSIR LAIT N ° 382, 01/09/2023, 1 page (p. 52)
réf. 312-070

Dossier : L'urgence de se réappropriier la sélection animale !

BESSIN Julia / FRIC Denis / CHAPELLE Sophie / ET AL.

La biodiversité génétique animale en élevage s'érode, avec des races dominantes issues d'un nombre limité de géniteurs mâles dits « à haut potentiel génétique » mais sélectionnés essentiellement sur des critères de rentabilité. Plusieurs races, dites locales ou à faible effectif, risquent de disparaître. Ce dossier revient sur les origines et les causes de cette situation (choix de l'Etat pour limiter les races après la guerre, ou encore un règlement européen de 2018 instituant un marché unique de la sélection aux mains de quelques entreprises) et sur les conséquences pour l'élevage paysan. Comment ce dernier peut-il s'adapter aux contextes locaux avec des races sélectionnées uniquement pour un certain type d'élevages, plutôt industrialisés et alimentant des filières longues ? Des démarches locales, plus ou moins structurées et importantes, se développent face à ce constat. Ainsi, en volailles, des éleveurs travaillent sur l'accoupage pour conduire un travail de sélection adapté à leurs besoins. L'enjeu est d'autant plus fort en élevage de volailles que la grippe aviaire a eu et a des conséquences catastrophiques sur les filières et qu'elle montre la faible résistance des races dominantes face à la maladie. Autres exemples d'initiatives : la Fédération des Races de Bretagne, qui regroupe 11 structures (associations, groupements et syndicats) et qui travaille sur 12 races (chèvre, moutons, bovins, poulet, porc et abeille), ou encore une association d'éleveurs de chèvres du Rove. L'avenir est incertain, mais de plus en plus d'éleveurs agissent ou se posent des questions sur l'importance de leur capacité à sélectionner des animaux adaptés à leur système, dans un contexte de changement climatique.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 397, 01/09/2023, 9 pages (p. I-IX)

réf. 312-089



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Grenade : Comment faire exploser le rendement ?

GUILHEM Florence

En France, la culture de grenades est assez récente et représente environ 1000 ha, dont 95% en bio. Xavier Créte, ingénieur de la station d'essais Sudexpé, estime que le plafonnement actuel des rendements de 5 à 10 t/ha est trop faible. Dans l'objectif d'atteindre 15 t/ha, il conseille d'optimiser l'irrigation et la fertilisation des grenadiers. Les grenadiers n'ont pas besoin de grandes quantités d'eau, mais l'irrigation doit être régulière (tous les jours, de préférence). L'essentiel de la fertilisation doit avoir lieu entre avril et juin, avec un ratio de 2,5 unités d'azote pour 3 de potasse et 1 de phosphore, soit 80 kg/ha d'azote, 90 kg/ha de potasse et 30 kg/ha de phosphore. Des apports foliaires de zinc, bore et calcium permettent de limiter le risque d'éclatement des fruits. Au niveau des ravageurs, le plus problématique est la zeuzère, dont la larve s'insère dans les jeunes tiges et creuse une galerie jusqu'au bois du grenadier.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 438, 01/05/2023, 2 pages (p. 36-37)

réf. 312-006

Pomme à cidre : Conduire un verger cidricole en bio

CORROYER Nathalie / CARDON Jean-Charles / CORROYER Bruno

En AB, la conduite d'un verger de pommiers cidricoles diffère de celle d'un verger de pommes de table. La variété du pommier est adaptée à la transformation en cidre (voire en compote ou en jus), avec des pommes riches en tanins et assez acides. On utilise, en général, un porte-greffe vigoureux, tel que le M116 ou le M111, que l'on plante à une distance de 5 à 5,5 m en interrang et de 1,8 à 2,5 m dans le rang. Les variétés cidricoles sont, en général, peu sensibles aux maladies et aux ravageurs ; la tavelure, par exemple, est gérée, en moyenne, par deux à quatre interventions par an. L'enherbement doit être nul à la plantation, au moins jusqu'à la 3ème feuille, pour un développement optimal du jeune arbre. Au stade adulte, la récolte des pommes se faisant au sol, il est conseillé, au contraire, un enherbement total. Dernier point, les pommiers cidricoles sont très sujets à l'alternance ; la pulvérisation de bouillie sulfo-calcique en période florale et le secouage des arbres au stade petit fruit peuvent améliorer la régularité de la production.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 440, 01/07/2023, 2 pages (p. 30-31)

réf. 312-015

Des plants certifiés bio pour l'arboriculture fruitière : Encore un peu de patience !

CHASTAING Séverine

Depuis le 31 juillet 2023, les plants de vignes et arboricoles étaient passés en "dérogation possible" (en cas de non disponibilité, sur la base de référence, du couple variété/porte-greffe). Ils sont repassés en "autorisation générale" le 10 janvier 2024, donnant la possibilité de planter des plants conventionnels sans se référer à la base semences-biologiques.org. Cette base en ligne est alimentée par le CTIFL, les pépiniéristes, ainsi que les professionnels, qui peuvent enregistrer leurs besoins en plants bio. Les pépiniéristes doivent apposer un passeport phytosanitaire à leurs plants, sauf dans le cas de vente directe à des particuliers. Pour ce qui est des greffons et des porte-greffes, ceux-ci doivent être issus d'une plante mère en bio depuis au moins deux cycles de végétation pour être certifiés bio.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_21_web.pdf

PROFILBIO N ° 21, 01/03/2024, 2 pages (p. 8-9)

réf. 312-036



Un projet de sélection de variétés fruitières adaptées à l'agriculture biologique : Projet européen Innobreed

CODARIN Sandrine / RUESCH Julien /
REVEAU Guillaume / ET AL.

Le projet Innobreed repose sur la mise en œuvre d'innovations techniques et sociologiques dans des vergers conduits en agriculture biologique, avec l'ambition d'accélérer, d'ici 2026, le développement de variétés fruitières adaptées à ce mode de production et aux futurs enjeux environnementaux, sociaux et climatiques. Les 21 partenaires du projet sont impliqués dans la gestion des ressources génétiques, la création variétale, l'évaluation des performances agronomiques et le développement d'outils de génotypage et de phénotypage. Les innovations issues du projet seront déployées dans des programmes de sélection de variétés à travers des réseaux européens jusqu'en 2026. En tant que partenaire du projet, le CTIFL y contribue en testant la valeur ajoutée de ces innovations dans ses vergers d'essais en agriculture biologique.

INFOS CTIFL N ° 397, 01/12/2023, 4 pages (p. 23-26)

réf. 312-060

Les travaux du CTIFL sur la base de données Semences et plants biologiques

FERNANDEZ Antoine / TEN HAVE-LOPEZ Silvia

La disponibilité du matériel de reproduction végétal, en agriculture bio, est accessible sur la base de données en ligne Semences et plants biologiques. Sur cette base de données, les fournisseurs peuvent proposer leurs offres et les producteurs peuvent les consulter. Sur cette même base, si l'offre n'est pas suffisante, les producteurs peuvent déposer une demande de dérogation, qui devra être validée par un organisme certificateur. Trois statuts dérogatoires existent pour le matériel de reproduction végétal : « autorisation générale » qui permet d'utiliser des plants non-bio sans autorisation ; « dérogation possible » qui permet d'utiliser un plant non-bio seulement si l'offre est insuffisante, avec une demande d'autorisation ; « hors dérogation » qui oblige l'utilisation de plants bio, sauf cas très exceptionnel. La base de données est gérée par un panel de spécialistes : les semences et plants de pommes de terre, grandes cultures, espèces légumières, plantes de services, etc. sont suivis par l'interprofession SEMAE ; les semences et plants fruitiers sont gérés par INTERFEL et le CTIFL ; FranceAgriMer suit le matériel de reproduction des bois et plants de vigne.

INFOS CTIFL N ° 398, 01/01/2024, 3 pages (p. 35-37)

réf. 312-111



CONTRÔLE DES ADVENTICES

Gestion des adventices : Datura, l'herbe du diable : Les leviers pour une gestion durable

MILLET Matthieu

Le datura (*Datura stramonium*) est une adventice qui se développe de plus en plus dans les cultures d'été. Aussi nommé herbe du diable, le datura est riche en alcaloïdes tropaniques qui lui confèrent une forte toxicité : dose létale de 0,5 mg/kg de poids vif pour les bovins, 5 µg/kg chez l'être humain. La réglementation, mise à jour le 01/09/2022, interdit de dépasser le seuil de 5 µg d'alcaloïdes tropaniques par kg de millet et de sorgho, 10 µg par kg de sarrasin et 15 µg par kg de maïs brut, pour l'alimentation humaine adulte. Le suivi de cette adventice repose d'abord sur sa reconnaissance : il s'agit d'une dicotylédone annuelle, qui germe entre avril et juin, fleurit entre juillet et septembre et produit des graines, dans une bogue, entre septembre et novembre. Les feuilles du datura sont alternes et dégagent une odeur nauséabonde. Au stade 4 feuilles, celles-ci sont non dentées et poilues ; au stade adulte, le datura peut atteindre 40 à 100 cm de hauteur et ses feuilles sont alors dentées et non poilues. Le datura se développe dans les zones ensoleillées des champs : bords de champs, zones endommagées par les sangliers, etc. Pour lutter contre son développement, il faut favoriser des rotations longues, alternant cultures d'hiver et d'été ; le faux-semis par déchaumage est moyennement efficace ; le labour est très peu efficace à cause de la profondeur de germination importante (jusqu'à 15 cm) du datura. Nicolas Thibaud, spécialiste en machinisme et récolte du grain, conseille de bien nettoyer les machines entre deux parcelles. De plus, il explique que la graine de datura semble bien résister aux hautes températures ; même le compostage à 80 °C ne serait pas efficace. En dernier lieu, un travail de désherbage pourra sauver une récolte, avec une méthode assez profonde, type binage, pour bien déraciner le datura, voire par arrachage manuel.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48334>
SYMBIOSE N ° 298, 01/03/2024, 2 pages (p. 24-25)

réf. 312-095

Cultures : Les vivaces, ces adventices qui nous agacent

ANGOT GUELLAEN Jeanne

Les adventices vivaces ont des caractéristiques particulières : cycle de vie sur plusieurs années, organes spécifiques de multiplication et de stockage des réserves. Ces caractères imposent des méthodes de contrôle spécifiques : extraction des racines et épuisement des réserves de la vivace. Pour un épuisement efficace, on cherchera à travailler la vivace lorsque ses réserves sont les plus basses, soit au moment de son point de compensation (en sortie d'hiver, juste avant la reprise de la photosynthèse), soit au début de la floraison. Pour un rumex bien implanté, des déchaumages répétés sont conseillés, visant à extraire les racines, avec des déchaumeurs à ailettes types scalpeurs ou des extracteurs. Les déchaumeurs à disques provoquent des bouturages et doivent donc être proscrits. Si le rumex est récent (issu de graines), un faux semis pourra l'épuiser au moment de son point de compensation (stade 3-4 feuilles). Pour ce qui est du chardon, l'extraction de son système racinaire est trop difficile. Il est donc conseillé de miser sur une stratégie d'épuisement : au moins 3 passages successifs de déchaumeur, espacés de quinze jours, pour agresser le chardon au moment de son point de compensation (stade 6-8 feuilles). En culture, faucher juste avant le stade bourgeon floral épuise également le chardon ; les cultures pluriannuelles (luzerne, etc.) limitent son développement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48424>
SYMBIOSE N ° 299, 01/04/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 312-117



FERTILISATION

La machine à acheter les engrais BIO 2024

BOURREL Sabrina / VIGIER Vincent

La machine à acheter les engrais bio est un outil de calcul qui détermine la valeur commerciale d'un engrais composé, en fonction des prix de référence de chaque unité de N (azote), de P (phosphore), de K (potassium), de S (soufre) et de la valeur neutralisante. L'outil est calibré pour les big bags livrés par 10 tonnes. Une baisse globale des prix des engrais bio a été observée entre décembre 2022 et décembre 2023, de l'ordre de -20% pour P et S, -30% pour N et -50% pour K, après une forte hausse en 2022. Au sujet du phosphore, il est important de différencier le phosphore stocké dans le sol (analyse de sol) de celui stocké dans la matière organique et disponible pour la plante. La présence de mycorhizes favorise aussi l'assimilation de phosphore. Une étude menée dans 48 prairies, dans les Monts du Cantal, montre que le phosphore est dosé à 44 mg/kg dans le sol, contre un indice de nutrition phosphatée de 117 mg/kg dans la plante.

2024, 3 pages, éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 312-072

La matière organique : Pilier des systèmes de grandes cultures bio

EVENAT Yann

Le déclin de l'élevage, en Bretagne, mais plus globalement en France, entraîne une baisse de la matière organique disponible pour fertiliser les grandes cultures et une augmentation de son coût. Pour optimiser son utilisation, le choix de la matière organique est fait en fonction de l'objectif de fertilisation. Les matières avec une forte valeur fertilisante (lisiers, fientes, etc.) apportent des nutriments (azote, potassium, phosphore, etc.) pour les plantes et les organismes du sol ; les matières à forte valeur amendante (composts) structurent le sol. Les fientes et fumiers de volailles fournissent de l'azote très rapidement aux plantes (en quelques semaines), à l'inverse des fumiers de bovin et des composts de déchets verts, dont l'azote est minéralisé sur plusieurs années. Le rapport carbone/azote (C/N) peut être utilisé pour déterminer la qualité d'un amendement. Aujourd'hui, il est possible d'utiliser certaines matières organiques non biologiques pour la fertilisation d'une ferme bio, mais avec des contraintes réglementaires. Stéphane Postic, céréalier dans le Finistère, recherche des alternatives au fumier, notamment l'implantation de légumineuses dans la rotation ou l'apport de compost de déchets verts. Patrice Medec, producteur de légumes et de céréales dans le Finistère, a créé un partenariat avec des éleveurs locaux pour se fournir en fumier et, en échange, valoriser les engrais verts (légumineuses fourragères) qu'il a intégrés à sa rotation.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48260>
SYMBIOSE N ° 297, 01/02/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 312-003



Quand et comment ... Détruire les couverts végétaux d'hiver ?

ROLLAND Céline

La destruction d'un couvert végétal d'hiver demande de l'attention dans le choix de la période et de la méthode de destruction. Idéalement, il faut chercher à détruire le couvert le plus tard possible pour favoriser une biomasse importante et faciliter sa décomposition grâce aux températures plus élevées. Si l'objectif est de dynamiser la vie du sol, il sera possible de détruire deux couverts successifs jeunes plutôt qu'un seul vieux, qui devient trop ligneux. Le ratio C/N du couvert modifie aussi la période optimale de destruction du couvert, afin de faire coïncider la minéralisation de l'azote avec la date du semis de la culture : un ratio C/N faible (légumineuses) permet de détruire le couvert jusqu'à 3 semaines avant le semis, alors qu'un ratio C/N élevé (graminées, crucifères) nécessite de détruire le couvert 2 mois avant le semis. La méthode MERCI permet d'estimer la quantité d'azote disponible après destruction du couvert. La destruction en elle-même doit se faire sur sol ressuyé pour limiter le tassement. Sur un couvert jeune, on pourra appliquer un rouleau, qui écrasera simplement la végétation. En cas de forte biomasse, ou sur une prairie, le mulchage de surface, réalisé par exemple avec un rotovator réglé sur 2 à 4 cm de profondeur, est conseillé. Le broyage est efficace mais assez énergivore. Le fauchage, à vitesse élevée, est également possible ; cette technique est notamment pertinente pour les couverts à double végétation, lorsqu'il faut casser la floraison des espèces d'automne sans détruire le futur couvert de printemps. L'article est complété par un cas concret (Julien Le Priol, Morbihan) : la destruction d'un couvert de moutarde, phacélie, trèfle, radis, avant une culture d'orge de printemps.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48304>
 SYMBIOSE N ° 296, 01/01/2024, 3 pages (p. 24-26)

réf. 312-029

La litière forestière fermentée : une préparation au service de l'autonomie

JOUIN Frédéric

La lifofer, litière forestière fermentée, est une préparation utilisée pour ses qualités de fertilisation du sol et de protection contre certains pathogènes, grâce à l'action de micro-organismes efficaces. Elle a été développée par l'association Terre et Humanisme (T&H). La lifofer coûte peu cher et est facile à fabriquer : elle est composée de litière forestière locale, de son de blé, de petit lait, de mélasse (ou sucre) et d'eau. Le mélange fermente en anaérobie pendant 2 ans, avant d'être dilué pour être épandu. Le coût de production est situé entre 2,00 et 2,50 €/l, pour un usage de 30 l/ha. Des essais menés sur légumes et fraises dans le Sud-Est français ont montré une amélioration générale des caractéristiques des cultures : précocité de fructification, vigueur de la plante, qualité du produit, etc. D'autres essais ont été menés par le Carrefour agroécologique de l'Ouest, en Loire-Atlantique, sur une culture de haricots verts. La lifofer a significativement augmenté les rendements, tandis que le biofertilisant témoin (fermentation de bouse) a davantage augmenté la biomasse produite. Les impacts réels et les modes d'action de la lifofer demandent encore à être clarifiés.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 35, 01/04/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 312-102



GRANDES CULTURES

Analyse des alcaloïdes des lupins : Condition préalable à la production alimentaire

BRANDLE Ivraïna / ARNCKEN Christine /
KRETZSCHMAR Ursula / ET AL.

Le lupin est une plante intéressante pour la grande culture en Suisse. Cette légumineuse offre, en effet, une source de protéines végétales, est capable de fixer l'azote dans le sol et possède un bon potentiel de commercialisation en raison des utilisations très diverses. Cependant, les lupins contiennent des alcaloïdes (défenses immunitaires propres aux végétaux) qui peuvent être toxiques pour les humains et les animaux au-delà d'un certain seuil. La teneur en alcaloïdes peut varier en fonction de la variété et des conditions de culture et doit être quantifiée après la récolte. Cette fiche fournit des informations et des conseils sur l'analyse et la réduction (après récolte) des alcaloïdes des lupins. En Suisse, il n'existe pas de valeur maximale réglementaire d'alcaloïdes, mais seulement une recommandation de suivre le seuil défini par l'Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques (BfR) : 200 mg d'alcaloïdes par kg pour l'alimentation humaine (0,02% de la masse sèche), et 500 mg/kg pour les aliments pour animaux. Après la récolte des lupins, leur teneur en alcaloïdes doit être mesurée grâce à l'analyse d'un échantillon représentatif ; la fiche technique décrit les méthodes d'analyse. Si le taux est trop élevé, les lupins peuvent être dirigés vers la consommation animale ou être désamérisés. Les alcaloïdes étant solubles dans l'eau, la désamérisation peut s'effectuer par trempage des lupins pendant plusieurs jours ; l'ajout de sel ou d'acide citrique accélère le processus. En revanche, la chaleur sèche (torréfaction) n'a pas d'impact sur les alcaloïdes.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1364-alcaloïdes-lupins.pdf>

2023, 8 pages, éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 312-071

Résultats technico-économiques 2022 en grandes cultures biologiques dans le Gers

ARINO Jean

En 2022, le Gers était le département français qui comptait le plus de surfaces agricoles en bio ou en conversion (115 000 ha certifiés, soit 25 % de sa SAU), et notamment des surfaces cultivées en grandes cultures (70 % des surfaces bio), où prédominaient le soja, le tournesol et le blé tendre. Depuis 2006, la Chambre d'agriculture départementale du Gers produit des références technico-économiques permettant de caractériser les systèmes bio en grandes cultures. Les données de la campagne 2022, issues d'une enquête auprès de 91 agriculteurs, sont présentées dans cette synthèse. L'année 2022 a été marquée par un été très chaud et sec (de mai à septembre), avec un déficit hydrique important. Les rendements ont été impactés, et ce de manière beaucoup plus forte sur les cultures d'été que sur celles de printemps et d'automne. Malgré des prix de vente moyens élevés, les marges brutes sont en baisse par rapport aux années précédentes. Entre 2006 et 2022, les rendements ont sensiblement baissé.

2023, 16 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS

réf. 312-042

Le vrai/faux de l'épeautre

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Cet article décrypte le vrai du faux concernant l'épeautre, le petit et le grand. Est-ce vraiment un ancêtre du blé ? Existe-t-il à la fois des vrais épeautres et des variétés hybridées ? Les épeautres sont-ils des céréales sans gluten ? Y a-t-il des débouchés pour ces céréales ? Des conseils sont apportés quant à leur conduite culturale et à leur valorisation.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_96_nov_2023vl.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N ° 96, 01/11/2023, 3 pages (p. 1-3)

réf. 312-052



Une culture oubliée avec un potentiel d'avenir

ERFURT Katrin

Les cultures de protéagineux sont intéressantes, tant pour l'agriculteur (fixation d'azote, structure et fertilité des sols...) que pour la consommation humaine et animale (richesse en protéines végétales). En Suisse, peu à peu mises de côté, elles ne représentent, en 2024, qu'à peine 3 % de l'assolement. La plupart sont, en effet, sensibles aux conditions pédoclimatiques, aux maladies et aux ravageurs, ou encore à la verse. Toutefois, la gesse cultivée, ou lentille d'Espagne, encore peu connue, représente une culture intéressante car moins sensible à tous ces facteurs, et à condition de la cultiver en culture associée avec une céréale. Plusieurs essais ont été conduits avec de l'avoine, de l'avoine nue, du triticale, du blé de printemps et du blé dur ; sur quatre sites d'essais différents, à différentes densités de semis, et avec des semis fin mars-début avril pour des récoltes fin juillet-début août. Les rendements obtenus s'échelonnent de 4,4 à 18,1 q/ha. Du côté de la consommation, il reste à faire connaître cette graine riche en protéines (18 à 34 %). Seule petite ombre au tableau : sa teneur en acide oxalyldiaminopropionique (ODAP), une toxine présente en faible quantité qui reste cependant peu problématique dans le cadre d'une consommation normale.

BIOACTUALITÉS N ° 3/24, 28/03/2024, 3 pages (p. 16-18)

réf. 312-069

Dossier : Bio : Comment rebondir ?

COISNE Marion

En France, les filières « grandes cultures » bio étaient à leur tour en pleine crise, en 2023, avec des stocks importants (estimés par certains à cinq mois en blé tendre, par exemple), et des débouchés en berne, voire en baisse, surtout en alimentation animale (baisse de la consommation de viande ou encore impacts de la crise aviaire). Les opérateurs (coopératives, négoce, organismes stockeurs...) s'organisent avec l'objectif de faire face et de limiter les déconversions, afin de préserver les outils pour l'après-crise. Chacun travaille à diminuer les charges et à maîtriser les investissements. Malgré tout, le déclassement se poursuivra : FranceAgriMer estime que 117 000 tonnes de céréales (certifiées et C2) de la récolte 2023 allaient être vendues en conventionnel. Une perte financière, mais les opérateurs estiment qu'il vaut mieux déclasser et sortir les volumes, afin d'aider à équilibrer le marché et à anticiper les besoins de stockage pour la récolte 2024 qui, pour cause d'aléas climatiques, devrait être moins bonne que la précédente. Ce dossier permet un tour d'horizon des démarches mises en œuvre dans ce contexte par nombre d'acteurs des filières. Pour tous, il reste difficile d'anticiper, étant donné l'importance de la crise et de ses causes, crise qui touche plus ou moins toutes les productions végétales, ainsi que les approvisionnements (type amendements). En effet, les producteurs réduisent leurs charges et leurs investissements, quitte à ce que cela impacte la qualité de la production, ce qui peut aggraver la situation.

AGRODISTRIBUTION N ° 333, 01/03/2024, 13 pages (p. 20-32)

réf. 312-030



MARAÎCHAGE

Tomate : Un auxiliaire pour lutter contre l'acariose bronzée

GARD Benjamin / BARDEL Amélie / TIXIER Marie-Stéphane / ET AL.

L'acarien *Aculops lycopersici* est responsable de l'acariose bronzée de la tomate. Un acarien prédateur endémique d'Europe, *Typhlodromus recki*, a été identifié comme prédateur de l'*Aculops*, dans le cadre du projet Ecophyto Acarosol. Des tests sous serre, au CTIFL, ont confirmé son efficacité. La mise en place de plantes relais, telles que la menthe odorante ou la sauge de Jérusalem, permettraient d'installer cet acarien prédateur.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 438, 01/05/2023, 2 pages (p. 30-31)

réf. 312-004

Améliorer la pérennité des microfermes

LASNIER Adrien

MMBio (2018-2023) est un projet porté par l'ITAB, qui vise à améliorer la viabilité des microfermes maraîchères bio. Le projet se base sur les résultats de fermes expérimentales et sur une quarantaine de fermes témoins en France, ayant une SAU inférieure à 1,5 ha. 4 types de fermes sont définis, suivant le revenu horaire : inférieur au RSA ; entre le RSA et le Smic ; entre le Smic et 1,5 Smic ; plus de 1,5 Smic. Cependant, aucun critère technico-économique n'a été identifié pour caractériser la viabilité de ce type de fermes. Le groupe de travail du projet met tout de même en avant l'importance de développer de l'expérience en maraîchage avant de s'installer, notamment pour les néo-ruraux ; de se baser sur les collectifs d'agriculteurs ; de compter sur l'accompagnement des collectivités locales. D'autres projets, régionaux, portent sur les microfermes maraîchères : MIPS Aura en Auvergne-Rhône-Alpes, Mimabio en Paca, vivabilité des microfermes maraîchères en Bretagne (Gab 56).

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 440, 01/07/2023, 3 pages (p. 6-8)

réf. 312-010

Normandie : Un centre d'essais pour le maraîchage sur sol vivant

BREMONT Laetitia

Les Serres de Marcel, dans l'Eure, est un centre de développement du maraîchage sur sol vivant. Il s'appuie sur des expériences collectives, en particulier celles de céréaliers, pour mettre en place des essais de régénération de la vie du sol. Grâce à l'apport d'une forte quantité de compost par hectare et à la réintroduction de vers de terre épigés, le sol de la ferme a retrouvé une dynamique performante. Des couverts végétaux, naturels ou semés, sont à l'essai pour maintenir la vie du sol.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 440, 01/07/2023, 1 page (p. 15)

réf. 312-012

Le doryphore en maraîchage bio

BARGAIN Véronique

Les doryphores sont des ravageurs majeurs des solanacées, en premier lieu de la pomme de terre, mais aussi de l'aubergine. En bio, seul le Spinosad semble réellement efficace comme moyen de lutte ; les rotations de cultures ou les plantes insectifuges n'ont pas d'effet significatif. Il est conseillé d'éliminer les repousses qui servent de nourriture aux jeunes doryphores. D'autres solutions sont en cours d'essai, notamment des méthodes de ramassage mécanique des œufs de doryphore.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 440, 01/07/2023, 1 page (p. 23)

réf. 312-013



Artichaut : Le semis à l'essai en Bretagne

BARGAIN Véronique

En Bretagne, la culture d'artichauts est en diminution, à cause d'une baisse de la consommation, mais aussi à cause de la pénibilité du travail liée à cette culture. L'utilisation d'artichauts de semis plutôt qu'en multiplication végétative pourrait améliorer la situation, explique Jean-Michel Collet, du CTIFL-Caté. Des essais variétaux au Caté et à Terre d'essais montrent que la variété de petit violet Capriccio F1, en semis, s'adapte bien aux conditions bretonnes, avec une forte productivité, un besoin limité de défrayage mais, en revanche, avec une sensibilité au mildiou et à la sécheresse. La germination des graines et la culture des plants se font entre 16 et 18 °C, avant plantation en mai. Plus spécifiquement en bio, la pluriannualité de l'artichaut pose un problème pour la fertilisation. Un apport direct de matière organique (compost, fumier) avant plantation est nécessaire, qui peut être complété ensuite par des engrais verts en interrangs (trèfle, vesce, sarrasin, etc.) ; des tests à ce sujet, sur le site de Terre d'essais, sont en cours.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 440, 01/07/2023, 2 pages (p. 26-27)

réf. 312-014

Dossier : Salade : La difficile quête du zéro résidu

BERNAUD Clara / DUBON Guy / FEUTRIE Sophie

La salade est soumise à de nombreux ravageurs et maladies. Parmi ces maladies, figure la fusariose, qui est causée par deux races de champignons et dont la pression est de plus en plus forte en France métropolitaine. Le projet Casdar Actifol étudie le fonctionnement de la fusariose de la laitue, dans l'objectif d'identifier des méthodes alternatives de lutte. Aujourd'hui, la solarisation et la biofumigation sont les deux seuls moyens de lutte efficaces contre la fusariose ; la prophylaxie (désinfection des outils, etc.) permet aussi de limiter la propagation du champignon entre deux parcelles. Par ailleurs, dans le cadre du projet Eclipse, 5 stations d'expérimentation, en France, ont testé des méthodes de lutte alternatives contre le puceron. L'utilisation de filets est relativement efficace s'ils sont installés très tôt ; a contrario, elle devient préjudiciable s'ils sont posés après colonisation des pucerons, qui se retrouvent protégés des auxiliaires ; les produits de biocontrôle testés (acides gras, purin, huile essentielle, etc.) ne sont pas efficaces contre les pucerons qui se cachent au cœur des laitues ; les plantes de service testées n'ont pas montré d'intérêt non plus, que ce soit en tant qu'habitat pour les auxiliaires (bandes fleuries) ou comme insectifuge (tanaisie, sarriette, etc.). Le projet Staupin est centré sur la gestion du taupin en salade de plein champ. Des essais sur deux sites, en bio, montrent que le taupin pourrait avoir des appétences variables selon la variété de salade.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 440, 01/07/2023, 12 pages (p. 37-48)

réf. 312-016



Microfermes maraîchères : Quelle est l'efficacité socio-économique ?

PEDEN Maëla

Neuf microfermes maraîchères (1,5 à 3 ha de SAU) travaillent en groupe pour améliorer leur efficacité socio-économique. Cette efficacité se définit par la recherche d'un gain par actifs équivalent, voire supérieur aux autres fermes, en utilisant moins de moyens, de capitaux ou de fonds publics et en préservant, voire en améliorant, les conditions de travail (durée, pénibilité, etc.). 6 des microfermes ont analysé leur temps de travail : il est globalement maîtrisé, avec 1500 à 2000 h par an par exploitant (31 à 44 h par semaine). La qualité de vie de l'exploitant dépend aussi de sa capacité à décrocher du travail, en s'accordant des temps de pause quotidiens et hebdomadaires. Les investissements de chaque microferme oscillent entre 71 000 et 134 000 €, des valeurs équivalentes au maraîchage classique, avec, en général, des stratégies d'investissements concentrés dès la première année. Après 1 ou 2 ans d'ancienneté, le chiffre d'affaires moyen est de 25 000 € par UTH, soit 7 700 € à 15 200 € de revenus par an en fonction de l'endettement de la microferme. L'objectif actuel de la majorité des exploitants est d'atteindre le SMIC horaire, en général en augmentant le chiffre d'affaires, avec plusieurs stratégies envisagées : optimiser les points de vente, augmenter les prix de certains légumes (tout en restant abordables), mutualiser des productions, etc. Une microferme du groupe repose sur un système inédit : elle se focalise sur des productions à haute valeur ajoutée (aromatiques, fleurs comestibles, pousses, etc.), destinées à des débouchés spécifiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48303>
 SYMBIOSE N ° 296, 01/01/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 312-028

Lutter contre les ravageurs des cultures légumières : La répulsion, un concept à expérimenter

MENARD Samuel

Le projet REPULSE étudie le fonctionnement et l'intérêt agronomique de plantes répulsives comme moyen de lutte contre certains ravageurs des cultures légumières. Ce projet est porté par plusieurs partenaires : CTIFL, ACPEL, Institut Agro Rennes Angers, INRAe, etc. Le projet s'est focalisé sur trois ravageurs : le thrips du poireau (*Thrips tabacci*), le puceron *Aphis gossypii* et la mouche du chou (*Delia plantura*). Une première phase de tests en laboratoire a permis d'évaluer l'impact de plantes pré-identifiées comme répulsives dans la bibliographie. Un test d'olfactométrie a permis de mesurer la production de COV (composés organiques volatils) pour chaque plante, tout en mesurant l'impact de répulsion sur le ravageur : la gaulthérie a donné de bons résultats de répulsion contre le thrips, tandis que la menthe poivrée et le basilic pistou ont diminué la fécondité d'*Aphis gossypii*. Un test en cage a permis de compter le nombre d'œufs pondus par *Delia radicum* en fonction de la présence de plantes répulsives : le souci officinal et l'immortelle grande bractée présentent un effet significatif sur la ponte et semblent être agronomiquement intéressants. Le projet comporte ensuite une phase de tests en serres tunnels. Les résultats sont, pour l'instant, assez négatifs, soit par la difficulté agronomique de cultiver la plante répulsive (la culture de la gaulthérie, par exemple, n'est pas adaptée à la conduite des poireaux), soit par le manque de maîtrise sur l'émission de COV des plantes répulsives, qui dépend de nombreux paramètres. Néanmoins, le souci officinal a donné de bons résultats en plein champ, en association avec une culture de brocoli, contre *Delia radicum*. Du point de vue des producteurs, les plantes répulsives présentent aussi l'intérêt de diversifier les cultures, d'augmenter la biodiversité mais, en revanche, elles demandent du temps de travail et de nouvelles techniques à maîtriser, notamment en désherbage.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_21_web.pdf

PROFILBIO N ° 21, 01/03/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 312-039



Quels mini-asperseurs choisir sur sa ferme ? Retour d'essai sur carotte

BELLANGER Jérémy

L'utilisation de mini-asperseurs, sur des petites surfaces en maraîchage, offre un bon compromis entre arrosage efficace et mise en place facile. Quatre modèles ont été testés et comparés, durant l'été 2023, sur une culture de carottes. Le modèle Meganet, 200 l/h, de Netafim, et le modèle Mamkad 16, 201 l/h, de Naandanjain, ont montré des caractéristiques très similaires : débit d'environ 200 l/h sur un rayon d'arrosage respectivement de 6,5 et 7 m, une pluviométrie peu homogène sur le rayon d'aspersion mais peu sensible au vent, et une bonne robustesse du matériel, pour un prix unitaire de 8,11 € et 8,20 €. L'arroseur LFX 600, 242 l/h, de Rain Bird, présente des caractéristiques similaires, sauf l'aspersion qui est plus homogène ; son prix unitaire plus bas (5,15 €) s'explique notamment par sa fragilité importante. La tuyère d'arrosage 5 cm avec buse réglable 18 VAN, de Rain Bird, présente un débit beaucoup plus important, 1210 l/h, pour un rayon d'arrosage de 5,5 m ; la spécificité de ce modèle est la possibilité de régler son angle d'arrosage de 20 ° à 360 ° ; l'aspersion est bien homogène sur tout le rayon, mais est très sensible au vent.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 35, 01/04/2024, 2 pages (p. 3-4)
réf. 312-097

Contre les coups de chaud estivaux : le voile d'ombrage

DEBOISSE Amandine

L'augmentation, en fréquence et en intensité, des périodes de canicules et de forte chaleur en été, liée au changement climatique, impose des adaptations pour protéger les cultures. L'usage de filets d'ombrage, ou de filets climatiques, est une solution envisageable (aussi nommés voiles d'ombrage et voiles climatiques). Les cultures les plus sensibles sont les salades, le fenouil, les choux... La plantation est la période la plus sensible pour ces cultures. Les filets d'ombrage et climatiques sont des voiles semi-opaques, qui vont limiter le rayonnement reçu par les cultures : de l'ordre de -10% pour un filet climatique, entre -20 et -70 % pour un filet d'ombrage. Les filets climatiques sont conseillés pour les choux ; les filets d'ombrage, à 50%, sont conseillés pour les salades, fenouils, épinards, etc. Les filets peuvent être placés directement sur la culture, en monoplanche (1,50 à 1,80 m) ou en grandes largeurs ; dans le cas des filets d'ombrage, leur température peut fortement augmenter, ils doivent donc être disposés sur des arceaux pour ne pas brûler les cultures par contact. Les filets peuvent également être tendus au-dessus de bâches de serre. A noter que les filets anti-insectes n'ont pas du tout la même fonction : leur maillage très fin, qui protège des insectes, limite l'aération et a tendance à augmenter la température sous le filet ; à l'inverse, le maillage des filets d'ombrage et climatiques est assez large pour aérer, ce qui empêche uniquement les plus gros insectes (mouches et lépidoptères) de passer.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 35, 01/04/2024, 2 pages (p. 8-9)
réf. 312-098



Des couverts végétaux pâturés en maraîchage biologique

GATINEAU Amandine / GRANDGUILLLOT Julien

Vincent Favreau, maraîcher bio dans le Maine-et-Loire, explique sa stratégie de fertilisation des sols, basée principalement sur les engrais verts et le pâturage. La ferme comporte 2 ha de plein champ et 0,5 ha de serre, pour 2 UTH. La rotation de plein champ dure trois ans, répartie sur trois parcelles de 0,7 ha. L'année 1 est une culture d'été (oignon, cucurbitacée, salade, haricot, etc.), l'année 2 est une culture d'hiver (carotte, poireau, chou, etc.) et l'année 3 est un engrais vert d'été ou d'automne (sorgho). Après chaque récolte, une interculture est semée : trèfle incarnat ou méteil, qui sera pâturé par des brebis au printemps suivant, juste avant la mise en place de la culture suivante. Les engrais verts et les apports de fumier par les brebis sont complétés uniquement par deux apports par rotation de fumier équin local. Vincent conseille de bien anticiper la période et la méthode de destruction des couverts : il occulte son couvert sous bâche pour une culture implantée en mai, à cause du sol non ressuyé ; a contrario, il utilise un rotavator, après broyage, pour scalper le couvert si le sol est bien ressuyé. Globalement, Vincent veille à limiter le risque de tassement du sol. Le pâturage, sorgho et méteil, est effectué en partenariat avec des éleveurs voisins : une vingtaine de brebis pâturent sur des parcelles d'environ 400 m², pendant quelques jours, avant de changer de parcelle. Il faut cependant être vigilant avec le jeune sorgho, qui est toxique et qui doit être pâturé seulement après le stade 60 cm. Le risque de météorisation, chez les brebis, est limité par la diversité du méteil, qui permet un bon équilibre C/N de la ration.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 35, 01/04/2024, 4 pages (p. 10-13)

réf. 312-099

Actualités de la filière biologique en arboriculture et maraîchage : Salon Tech&Bio 2023

PELLAT Juliette / VINCENT Marie

Le salon Tech&Bio 2023, dans la Drôme, a regroupé de nombreux stands, ateliers et conférences dédiés à l'agriculture biologique. Cet article présente les thèmes abordés lors de conférences et d'ateliers, liés au maraîchage et à l'arboriculture bio. Le projet ALTO vise à augmenter la biodiversité dans les vergers et les services de régulation naturelle. Le projet MIRAD se concentre sur la culture d'abricotiers. Les projets DEPASSE, ECORCE, Brebis et Clairette de Die ou encore PARADOCSE évaluent l'intérêt de la présence d'animaux (ovins et poules) dans les vergers. Le projet SUPOR suit les populations de la punaise diabolique *Halyomorpha halys*, un ravageur émergent. DENVER est un projet pour l'optimisation de l'irrigation des vergers. MMBio est un projet qui porte sur les microfermes maraîchères bio. Antonin Pépin (INRAe) a présenté les résultats de sa thèse sur l'évaluation environnementale des fermes maraîchères. Le projet GAGNEE étudie l'intérêt du goutte-à-goutte enterré pour l'ail et l'oignon. Pour finir, le projet SOPAM vise à tester une large gamme de paillages biodégradables.

INFOS CTIFL N ° 398, 01/01/2024, 2 pages (p. 14-15)

réf. 312-110

Chers et bientôt sans tourbe?

LÜTOLD Jeremias

En Suisse, la production de plants maraîchers et de plants de plantes aromatiques et médicinales est rare, et cette activité agricole sera potentiellement mise à mal par l'obligation progressive de diminuer la part de tourbe dans les substrats. L'objectif est de limiter la part de tourbe à 70 % en 2025 et à 40 % d'ici 2028. Bio Suisse vise un objectif de 60 % de tourbe maximum dès 2025. Si des alternatives existent, il subsiste encore des freins techniques et financiers à leur développement, et la concurrence étrangère reste rude. L'ACP Erlengut, à Steffisburg, est une exploitation maraîchère certifiée Demeter de 2,6 hectares qui produit, en parallèle des légumes, 500 000 plants par an, pour son autoconsommation et pour la vente à d'autres producteurs. Les maraîchers témoignent dans cet article.

BIOACTUALITÉS N ° 3/24, 28/03/2024, 2 pages (p. 14-15)

réf. 312-068



PETITS FRUITS

Petits fruits : Face aux aléas climatiques, comment adopter les bons réflexes ?

SALLIBARTAN Claire

Le changement climatique impacte la conduite de culture des petits fruits. Les hivers moins froids et les périodes estivales chaudes et humides sont favorables au développement d'insectes ravageurs et de maladies (oïdium, etc.) et le risque de gel tardif est accentué. En adaptation, séparer les rangs de petits fruits de plusieurs mètres permet un ensoleillement de tous les plants et favorise une bonne ventilation, pour diminuer l'humidité, le risque de gel et la propagation des maladies. Il faut, néanmoins, veiller à abriter la parcelle des grands vents. Chaque variété est impactée différemment selon ses caractéristiques : les variétés précoces sont sensibles au gel tardif, les variétés tardives sont davantage exposées aux ravageurs, etc. Contre les coups de chaud d'été, l'irrigation est nécessaire ; sous abris, le blanchiment des bâches limite les risques de coups de soleil. Contre les acariens, les pucerons, l'oïdium et le botrytis, l'arrosage par aspersion perturbe le développement de ces pathogènes qui n'apprécient pas les environnements mouillés. En revanche, l'oïdium et le botrytis apprécient les environnements chauds et humides, d'où l'importance de bien aérer les tunnels et les plantations. Contre le gel printanier, l'enherbement doit être ras, car l'herbe est un isolant qui ralentit le réchauffement du sol. Le changement climatique est également favorable au développement de *Drosophila suzukii*, une mouche qui se nourrit des fruits et pond dedans. Actuellement, la méthode la plus efficace de contrôle de ce ravageur reste la récolte régulière des fruits touchés et leur destruction.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48425>
 SYMBIOSE N ° 299, 01/04/2024, 3 pages (p. 24-26)

réf. 312-118

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Structuration des filières PPAM bio en France (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) : Repères méthodologiques et retours d'expériences

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Le projet FIL'PPAM « Développement des FILières PPAM bio, françaises et de qualité », porté par la FNAB et financé par France Agrimer, vise à structurer la filière bio française des PPAM. Ce projet a abouti à la rédaction d'un recueil, composé de deux parties : un retour d'expériences de filières françaises et des fiches méthodologiques pour structurer la filière. 6 filières, structurées ou en cours de structuration, ont ainsi été étudiées, dans trois régions : en Nouvelle-Aquitaine (BIOLOPAM), en Auvergne-Rhône-Alpes (PAM Ardèche et GIE PAM Alpines), en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Bio Garrigue Méditerranée, Végét'Alpes et Aiganha). 3 autres initiatives de filières « en émergence » ont également été étudiées. Dans un second temps, 8 fiches-repères méthodologiques ont été élaborées, à partir des retours d'expériences, pour aider les acteurs à mettre en place des démarches de structuration et de développement de filières. Ces fiches portent sur : les enjeux et les motivations des acteurs à se structurer en filières ; les spécificités des filières PPAM bio ; les grandes étapes de structuration d'une filière ; les leviers et les freins pour la structuration d'une filière ; les accompagnements bénéfiques pour le lancement et la structuration d'une filière ; les relations amont-aval dans ces filières ; les enjeux qualité-traçabilité ; le choix du statut juridique de la structure regroupant les producteurs.

https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2024/04/guide_recueil_FILPPAM.pdf

2024, 44 pages, éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 312-107



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Protection des cultures : Les substances de base à utiliser sans risques !

BUÉ Manu

La réglementation autour des intrants phytosanitaires évolue depuis plusieurs années. En plus des substances chimiques classiques, plusieurs produits sont encadrés par la réglementation française. D'une part, les produits de biocontrôle, identifiés dans la Loi d'Avenir Agricole, composés des auxiliaires, des médiateurs (dont les phéromones sexuelles), des microorganismes (virus, bactéries, etc.) et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. D'autre part, les PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes), dont les biostimulants et les substances de base. Les substances de base sont clairement encadrées au niveau de l'Union européenne. Pour être utilisée en bio, une substance de base doit être d'origine animale ou végétale et considérée comme une denrée alimentaire ; certaines substances de base minérales sont également listées comme utilisables en bio par l'INAO. L'ITAB fournit, en ligne, une liste des substances de base utilisables en bio avec des informations d'usage ; sont notamment présentés le sel de mer, la prêle, l'ortie, le vinaigre, l'huile d'oignon, etc. L'article évoque, dans un encart, la protection des abeilles, en rappelant que l'usage d'insecticides et d'acaricides est interdit, sur les cultures visitées par des abeilles et par d'autres insectes pollinisateurs, en période de floraison ; les produits avec la « mention abeille » peuvent être utilisés en période de floraison, mais uniquement en l'absence d'abeilles et d'autres pollinisateurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48262>
SYMBIOSE N ° 297, 01/02/2024, 3 pages (p. 24-26)

réf. 312-009

Légumes : Le savon noir, l'allié pour lutter contre le puceron

BERNAUD Clara

Le savon noir (ou savon potassique) est utilisable en agriculture biologique pour la lutte contre le puceron. Sa toxicité se faisant uniquement par contact, il faut donc le pulvériser directement sur le puceron ; son efficacité sera ainsi limitée sur les pucerons cachés dans les feuilles crispées (concombre, melon, poivron). Le savon noir présente un risque de phytotoxicité, accentué en cas de forte chaleur, et il est toxique aussi pour les insectes auxiliaires. Pour limiter ces deux risques, il est conseillé de le pulvériser le soir, lorsque la température est plus basse et que les auxiliaires pollinisateurs sont moins actifs. D'autres traitements utilisables en AB, alternatifs au savon noir, existent, notamment l'huile essentielle d'orange, ainsi que des produits plus controversés comme l'azadirachtine ou la maltodextrine qui posent question au niveau de leur toxicité sur les insectes auxiliaires.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 438, 01/05/2023, 2 pages (p. 32-33)

réf. 312-005

Auxiliaires : Les coccinelles coccidiphages

BERNAUD Clara

Les coccinelles sont connues en tant que prédatrices des pucerons, mais certaines d'entre elles sont particulièrement efficaces contre les cochenilles, dont *Chicorus bipustulatus* (coccinelle des landes), *Chicorus renipustulatus* (coccinelle des saules) et *Exochomus quadripustulatus* (coccinelle des pins), qui sont les plus présentes dans les vergers. Pour favoriser leur installation, il est conseillé de maintenir des espaces de biodiversité autour des parcelles (haies, bandes enherbées, etc.) pour nourrir les coccinelles en absence de cochenilles et faciliter leur hivernage.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 438, 01/05/2023, 1 page (p. 38)

réf. 312-007



Projet REPNPP2 : Recensement et échanges de pratiques autour des préparations naturelles peu préoccupantes

LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE

Le projet REPNPP2, pour Recensement et Échanges de pratiques autour des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes, a été piloté par la Confédération paysanne, de 2021 à 2023, dans le cadre de l'appel à projets Ecophyto II+. Il a notamment permis plusieurs rencontres d'échanges de pratiques entre agriculteurs intéressés par ces alternatives d'origine naturelle aux pesticides. Aussi, un recueil de savoirs paysans, d'expérimentations et de recherches scientifiques est disponible en ligne. Le colloque de clôture de ce projet a réuni plus de 200 participants, les 29 et 30 novembre 2023, à Villeurbanne, dans le Rhône.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/projet-repnpp2-recensement-et-echanges-de-pratiques-autour-des-preparations-naturelles-peu-preoccupantes/>
LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE N ° 22, 01/04/2024, 3 pages (p. 1-3)

réf. 312-047

SOL

Réduction du travail du sol : mesure des impacts après deux ans d'essais : Fertilité du sol en maraîchage biologique

PELLAT Juliette / FOURNIER Christine / NAVIÈRE Hugo / ET AL.

Le centre CTIFL de Balandran, dans le Gard, étudie la réduction du travail du sol sur une culture de melon, depuis 2021. Le sol, de type limono-argilo-sableux, est travaillé selon trois modalités : labour par charrue (25-30 cm de profondeur sur tout le champ), strip-till (25-30 cm de profondeur uniquement sur les rangs de plantation) et scalpeur Actisol (moins de 10 cm de profondeur sur tout le champ). Ces pratiques sont combinées avec et sans apport de matière organique (compost). Si deux années d'essais ne sont pas suffisantes pour conclure sur l'impact de ces pratiques sur la qualité du sol (physique, chimique, biologique), il est observé, néanmoins, une tendance au tassement et à la perte de porosité sur la modalité Actisol et une plus faible vitesse de dégradation de la matière organique avec le labour.

INFOS CTIFL N ° 396, 01/11/2023, 6 pages (p. 44-49)

réf. 312-023

Optimisation des cultures : Pieds dans l'eau, gardez vos légumes à flot !

PEDEN Maëla

Les parcelles hydromorphes peuvent poser problème, en particulier au printemps pour la culture des légumes primeurs. A court terme, peu de solutions existent. Labourer un sol peu ressuyé pour la plantation d'oignons aura pour conséquence de former une semelle de labour qui empirera le problème l'année suivante. Un couvert végétal systématique du sol peut aider à infiltrer l'eau et limiter le cumul d'eau. A moyen terme, les solutions doivent être adaptées à l'origine de l'eau. Dans le cas d'une résurgence d'une nappe phréatique, l'eau s'accumule et s'échappe lentement ; l'aménagement et l'entretien de fossés, voire de drains, pourront désengorger la parcelle. Dans le cas d'un piège à eau, c'est-à-dire une parcelle avec un sol ou un sous-sol imperméable (filon de quartz en sous-sol, sol tassé, etc.), l'eau s'accumule et se vide en quelques jours ; un travail de décompaction en phase de ressuyage ou une conduite de culture sur buttes permanentes sont des solutions envisageables, en plus d'éventuels fossés et drains. A noter que les aménagements tels que les fossés et les drains sont soumis à réglementation : entre autres, ils sont interdits dans les zones classées humides et ne doivent ni assécher, ni inonder les parcelles voisines. En cas de questionnement, la DDTM est référente sur le sujet.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48335>
SYMBIOSE N ° 298, 01/03/2024, 2 pages (p. 26-27)

réf. 312-096



VITICULTURE

Paillage : Du miscanthus au pied des vignes

DEROLLEZ Sarah / VERGNES Daniel

Le paillage des vignes permet de contrôler la pousse des adventices, qui ont un impact important sur le rendement viticole à cause de la concurrence hydrique, nutritionnelle et spatiale avec les vignes. La Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques a testé le miscanthus comme paillage. Son utilisation est rentable s'il est produit sur l'exploitation : son implantation coûte 3 000 €/ha, amortie sur les 20 ans de production. La culture de miscanthus ne demande pas de matériel ou d'intervention spécifiques, pour une production annuelle d'environ 20 tonnes de matière sèche par ha, dès la deuxième année. L'efficacité du paillage de miscanthus est mesurée en comparant des vignes avec et sans paillage, via plusieurs paramètres : développement des adventices, tension hydrique dans le sol, stress hydrique de la vigne, rendement de la vigne, teneur en azote dans le sol. Le paillage a ralenti le développement des adventices ; il a retardé le dessèchement du sol en début de saison ; il n'a pas impacté le rendement des vignes ; il n'a pas provoqué de carence en azote dans le sol.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_n_21_web.pdf

PROFILBIO N ° 21, 01/03/2024, 5 pages (p. 3-7)

réf. 312-035

Climat : Comment limiter les pertes de rendement et préserver la qualité de récolte à travers les adaptations à la parcelle ?

BOISSON Agnès

Les changements climatiques complexifient le travail des vigneron, avec parfois des pertes de récolte, mais aussi un impact non négligeable sur la maturité des raisins. De 2021 à 2024, Bio Bourgogne-Franche-Comté a travaillé avec un groupe de vigneron bio sur des leviers d'adaptation en lien avec la gestion de la canopée et la gestion du sol. Les premiers résultats de ces essais, menés sur sept plateformes, montrent une certaine résilience des vignes et une adaptation permanente des vigneron. Ils seront publiés prochainement.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/viticulture-comment-limiter-les-pertes-de-rendement-et-de-qualite-de-recolte-a-travers-les-adaptations-a-la-parcelle-face-au-climat/>
LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE N ° 22, 01/04/2024, 2 pages (p. 1-2)

réf. 312-046

Gestion des goûts de souris en bio : quels sont les leviers à activer pour s'en prémunir ?

CEBRON Jérémie

Les goûts de souris sont des défauts organoleptiques de plus en plus fréquents dans les vins. Pouvant rappeler plusieurs odeurs à la dégustation, et avec une perception qui varie selon les dégustateurs, ils auraient des origines microbiologiques et/ou physico-chimiques. Après une présentation des mécanismes en jeu, plusieurs leviers permettant de limiter les risques pour le vin sont proposés : contrôle microbiologique, notamment lors de la fermentation alcoolique ; ajout de soufre ; ou encore gestion des risques d'oxydation par une vigilance accrue vis-à-vis des apports d'oxygène. Les vins jeunes, légers, sans soufre ajouté, qui sont les plus demandés actuellement par les consommateurs, sont aussi les plus sensibles à ce défaut.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/gestion-des-gouts-de-souris-en-bio-quels-sont-les-leviers-a-activer-pour-sen-premunir/>
LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE N ° 22, 01/04/2024, 4 pages (p. 1-4)

réf. 312-048



Copper-based grape pest management has impacted wine aroma

La lutte à base de cuivre contre les maladies de la vigne a eu un impact sur l'arôme du vin (Anglais)

DE GUIDI Irene / GALEOTE Virginie /
BLONDIN Bruno / ET AL.

Pour protéger leurs vignes des maladies cryptogamiques, les viticulteurs peuvent utiliser des traitements à base de cuivre, comme la bouillie bordelaise, aussi autorisée en agriculture biologique. Dans cet article scientifique, une équipe de recherche d'INRAE et de l'Institut Agro montre que l'acquisition de la résistance au cuivre des levures utilisées pour la vinification s'est faite en contrepartie d'une production en excès de sulfure d'hydrogène (H₂S), un composé à l'odeur d'œuf pourri qui altère la qualité sensorielle du vin. Cela est dû à la multiplication d'un gène impliqué dans la résistance au cuivre qui a eu pour conséquence une production en excès de H₂S. L'analyse approfondie de 51 souches de levures montre une relation positive, puis négative entre le nombre de copies de ce gène et la production de H₂S. Ainsi, pour les souches ayant plus de 10 copies de ce gène, la production de H₂S décroît, voire disparaît (au-delà de 30 ou 40 copies pour certaines souches). Ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives de recherche sur les souches de levures pour éviter la production de H₂S lors de la vinification.

<https://www.nature.com/articles/s41598-024-60335-9.pdf>

SCIENTIFIC REPORTS N ° 14, Article n ° 10124, 02/05/2024, 11 pages (p. 1-11)

réf. 312-076



MARCHÉ

FILIÈRE

Guide comparatif 2023 des outils de gestion et de vente en ligne

FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FNAB
(FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE)

En 2020, on comptait, en France, 58 plateformes actives de vente en ligne utilisées en circuits courts. Les différents outils disponibles de gestion et de commandes en ligne présentent des fonctionnalités variées : mode de paiement, type de produits (bio, fermier, etc.), mode de distribution (livraison ou retrait), etc. Pour un producteur ou un artisan, ces outils simplifient la logistique et les commandes et permettent de gagner du temps et d'améliorer la communication. Dans ce document, la FNAB et la FRAB AuRA ont analysé et comparé 9 outils, dont 4 outils de gestion des ventes organisées par la ferme (Kuupanda, Socleo, local.bio et NectarGo), 3 outils de gestion des ventes organisées par un tiers (La Ruche qui dit oui ! , Locavor et AmapJ) et deux outils mixtes (Cagette et CoopCircuits).

<https://www.auvergnerrhonealpes.bio/docs/telechargements/guide-2023-outils-gestion-et-vente-en-ligne-gab-frab-aura-fnabv2.pdf>

2023, 28 pages, éd. FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 312-025

Structuration de filières locales : Légumeries locales : Est-ce un atout pour ma ferme ?

MERLE Maëlle

La loi EGalim exige 20 % de bio dans les achats de la restauration collective alors que cette proportion n'atteignait que 6% en 2022. Un frein important serait la difficulté à travailler des produits bruts. Le développement d'une filière de légumeries bio pour produire des légumes de 4ème gamme (lavés, épluchés, découpés et mis sous vide) pourrait faciliter l'approvisionnement de la restauration collective en légumes bio et locaux. Le GAB 22 et la Maison de la Bio 22 travaillent, ainsi, avec la légumerie de l'ESATCO de Plouisy, dans l'objectif de créer des partenariats avec les producteurs bio du département. Ce genre de partenariat nécessite un temps de planification et d'adaptation, notamment pour la légumerie si elle n'est pas adaptée au bio, et pour les agriculteurs et les agricultrices pour qu'ils suivent le rythme de production nécessaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48333>
SYMBIOSE N ° 298, 01/03/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 312-094



Cantines scolaires : Une alimentation durable servie sur un plateau ?

TREHET Christophe

Cinq ans après la promulgation de la loi Egalim de 2018, les objectifs prévus ne sont pas atteints, en particulier en entreprise, à l'hôpital ou dans les maisons de retraite. Pourtant, c'est réalisable, comme le montrent plusieurs cantines scolaires en France, aussi bien de petites que de grandes tailles. Pour cela, plusieurs leviers sont actionnables : faire évoluer les métiers pour pouvoir travailler plus de produits bruts, maîtriser les coûts en limitant le gaspillage ou en augmentant la part des protéines végétales. Peu à peu, l'idée reçue que l'approvisionnement de proximité soulève des problèmes de capacités productives disparaît. Un des éléments de succès est de faire « converger acheteurs et producteurs », via des plateformes par exemple. Bien connaître l'offre locale et réfléchir ses appels d'offre en fonction de celle-ci est une autre approche. La création de légumeries centralisées en est une autre. Reste que développer la part du bio et/ou du local dans les cantines suppose une éducation sur la nature des produits et le choix de leur provenance, pour que, notamment, le goût ne devienne pas un frein. Le contexte d'inflation est aussi un point-clé à prendre en compte pour assurer la poursuite de la dynamique, alors que le niveau de vie des familles influence la fréquentation de la cantine : au collège, en moyenne, les élèves de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine.

https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame_N14-nov-2023-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf
SÉSAME N° 14, 01/11/2023, 4 pages (p. 34-37)

réf. 312-080

Communiqué de presse Commerce Équitable France : + 1,8% de croissance en 2023 : le commerce équitable poursuit son développement

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Dans ce communiqué de presse, Commerce Équitable France présente les chiffres de son observatoire annuel pour l'année 2023. Bien que les dépenses alimentaires des Français aient été en baisse, le marché du commerce équitable continue sa progression (+1,8 %). Celle-ci est d'autant plus marquée pour les produits équitables origine France (+6 %). Pour les produits issus de l'international, ce sont le chocolat et les bananes qui ont connu les plus fortes progressions. Depuis 2014, le marché du commerce équitable a pu se structurer et se consolider grâce à la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire : en 9 ans, les ventes ont été multipliées par quatre, et huit labels co-existent. Du côté de la distribution, si la GMS reste le principal point de vente (43% des produits équitables), les magasins spécialisés bio (24,5%), les artisans et la consommation hors domicile (restauration privée, hôtels) pèsent également. Du côté de la restauration collective, la loi Egalim devrait permettre de développer les achats publics. Le commerce équitable est vu comme un moteur pour la transition agroécologique, en permettant aux agriculteurs d'aborder sereinement les transitions nécessaires. Une infographie complète ce communiqué.

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cp-observatoire-2024-donnees-eco-commerce-equitable.pdf>
2024, 6 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 312-064



Lettre Info Marchés FNAB – Juin 2024

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Sont présentés, dans ce document, les chiffres 2023 de l'Agence BIO du secteur bio français et les tendances pour la période de janvier à mai 2024. Ainsi, en 2023, la consommation à domicile de produits bio s'est élevée à 12.081 milliards d'euros, chiffre stable par rapport à 2022, avec un taux d'inflation de 7.7 % versus 11.8 % en conventionnel. La grande distribution est le seul circuit à avoir vu ses ventes en bio diminuer, alors que les magasins bio, les artisans-commerçants et la vente directe sont en croissance (+9 % pour la vente directe, pratiquée par 43 % des fermes bio). Les achats en bio ont aussi augmenté en 2023 dans la restauration hors domicile. Le nombre de fermes bio a progressé de 2 % en 2023, représentant 14.4 % des fermes françaises. Par contre, les surfaces conduites en bio sont en recul de 2 % (soit 10.4 % de la SAU nationale). Sur les premiers mois de 2024, les magasins bio voient leurs chiffres d'affaires encore en hausse, alors que la baisse du bio se poursuit en GMS. Concernant le lait de vache, le CNIEL note une baisse du nombre de livreurs de lait bio (-4.5 %, entre janvier 2023 et janvier 2024) et de la collecte de lait (- 6%), avec des situations différentes selon les régions. En grandes cultures, la demande des meuniers et des fabricants d'aliments pour le bétail semble repartir, mais les stocks restent importants. Selon l'observatoire économique Interfel, la consommation de fruits et légumes bio a baissé sur les 3 premiers mois de 2024, mais en lien aussi avec une offre moindre du fait des conditions climatiques. La charcuterie de porc bio a vu sa part de marché divisée par 2, depuis 2019.

https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2024/06/Lettre-info-marches_juin-2024_VF.pdf

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N ° Juin 2024, 01/06/2024, 8 pages (p. 1-8)

réf. 312-088

Oléagineux bio : Un marché porteur mais perturbé

RIVRY-FOURNIER Christine

En 2022, les oléagineux (tournesol, soja, colza, lin, etc.) représentaient 17% des surfaces de grandes cultures bio, en France. Les surfaces et les volumes produits ont observé une forte hausse ces dernières années, suite à une demande en huiles et en tourteaux en augmentation. Premier oléagineux bio en surface, avec 78 000 ha, le tournesol bio a ainsi augmenté de 28% en surface en 2022, porté par un prix moyen dépassant les 1000 €/t (départ organisme stockeur). La production record de 2023-2024 (récolte de 98 000 t de tournesol bio estimée en avril 2024) a, cependant, été confrontée à l'inflation et à la baisse de consommation de produits bio, entraînant des stocks, des déclassements et une chute des prix : quasi de moitié pour le tournesol bio. Pour ce qui est du soja bio, la demande élevée et une récolte en baisse constatée fin avril 2024 expliquent la stabilité des prix. Pour finir, le colza bio a également connu un contexte favorable ces dernières années, avec un doublement des surfaces en 2022 pour atteindre 11 000 ha, mais cette culture subit une météo défavorable en 2024, entraînant une incertitude dans les collectes attendues.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48426](http://www.abiodoc.com/boutique/48426)
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 1 page (p. 6)

réf. 312-119



Filière lait bio française : une année de recul mais des signes de reprise

BIOFIL

Corentin Puvilland, économiste au Cniel (interprofession laitière), expose la conjoncture du lait bio en France. En 2023, la collecte de lait bio était de 1,23 milliard de tonnes, soit une diminution de 3,5 % par rapport à 2022. C'est la première baisse annuelle observée depuis 2008. Le décrochement n'est pas homogène entre les régions, avec -15% de lait bio collecté entre janvier 2023 et janvier 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes, contre -2% en Bretagne, par exemple. La principale cause de baisse de la production serait la diminution du nombre de fermes laitières bio, soit pour cause de retour au conventionnel, soit par défaut de reprise des fermes. Après une baisse des ventes en grandes et moyennes surfaces (GMS), le prix du lait bio augmente légèrement, pour atteindre 531 €/1000L en janvier 2024. L'écart de prix entre lait bio et non-bio s'est resserré à 50 €/1000L, alors que la différence de coût de production s'élève jusqu'à 130 €/L en montagne, d'après l'Observatoire des coûts de production du Cniel.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48429>
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 1 page (p. 11)

réf. 312-122

QUALITÉ

Société : Vers une aide alimentaire bio et locale ?

PFIRSCH Marion

En France, en mai 2023, 16% de la population ne mangeait pas à sa faim, d'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. La demande en aide alimentaire a augmenté de 30%, en conséquence, notamment, de l'inflation des prix alimentaires. En parallèle, 20% de la nourriture produite en France est gaspillée. Plusieurs actions de distribution de denrées alimentaires sont organisées par des associations spécialisées (Banques alimentaires, Restos du Cœur, etc.). Ces produits sont issus : du FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) ; des invendus, en dons défiscalisables, des supermarchés et des industries agroalimentaires ; ou de dons par des citoyens. Ce système d'aide, en grande partie basé sur le principe de redistribution des invendus, pose problème à plusieurs niveaux : les personnes les plus pauvres n'ont accès qu'à des produits de moindre qualité ; les invendus des industries et de la grande distribution sont gérés gratuitement par des associations bénévoles ; la surproduction des industries est défiscalisée, donc indirectement financée par l'Etat. D'autres outils d'aide, potentiellement plus justes, existent : distribution de repas, bons ou chèques alimentaires, etc. Et d'autres systèmes se développent : épiceries sociales et solidaires, cantines solidaires, AMAP à tarifs différenciés, etc. Pour un agriculteur, après avoir contacté le Centre communal (ou intercommunal) d'action sociale le plus proche, plusieurs solutions existent pour ceux qui souhaitent s'engager dans une démarche d'aide alimentaire : organiser des dons ponctuels, par exemple, en fin de marché ; programmer du glanage solidaire ; ou encore créer un partenariat commercial avec une association d'aide alimentaire. A une plus grande échelle, un projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation est en cours de réflexion et d'expérimentation en France.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48422>
SYMBIOSE N ° 299, 01/04/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 312-115



SANTÉ

■ Périnée : en prendre soin pour ne pas y penser

CARRIÇO Eva

D'après une statistique présentée par le Parlement européen, 70 % des agricultrices seraient touchées par une descente d'organes à un moment de leur vie (descente de la vessie, de l'utérus ou du rectum dans le vagin). Ce trouble survient en cas de dysfonctionnement du périnée, le muscle qui soutient ces organes (vessie, rectum, vagin et utérus). Pascaline Martineau, kinésithérapeute, explique que le port régulier de charges lourdes participe à fragiliser le périnée, d'où un risque accru en maraîchage. Travailler sur sa posture et sur la mobilisation de muscles spécifiques (abdominaux transverses) limite le risque. En cas de douleur ou de gêne, les femmes doivent consulter au plus tôt un professionnel de santé (kinésithérapeute, sage-femme). Pascaline conseille également de rééduquer son périnée systématiquement après une grossesse.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 35, 01/04/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 312-101



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

S'installer et faire de sa ferme un havre de biodiversité

DELAPRE-COSSET Léa

Pascal Schmitz s'est installé comme polyculteur-éleveur dans les Côtes-d'Armor en 2020, à l'âge de 52 ans. Il a repris une ferme déjà en bio, qui comptait alors un élevage de vaches allaitantes normandes croisées blondes. Pascal a opéré un changement de race pour se tourner vers des vaches de race pure armoricaine, et a développé un atelier porcin de race Porc Blanc de l'Ouest, ainsi que la vente directe pour valoriser ses produits. Sur cette ferme à l'environnement préservé, l'éleveur souhaite valoriser la biodiversité et développe plusieurs projets en ce sens : tracé de sentiers "nature" avec les Éclaireurs, organisation d'une rencontre "Dialogue Permanent pour la Nature" avec des agriculteurs, des naturalistes et des citoyens, etc.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48326>
ECHO DU CEDAPA (L) N ° 169, 01/11/2023, 1 page (p. 4)

réf. 312-043

Ongoing convergent evolution of a selfing syndrome threatens plant-pollinator interactions

L'évolution convergente en cours d'un syndrome d'autogamie (selfing syndrome) menace les interactions plantes - pollinisateurs (Anglais)

ACOCA-PIDOLLE Samson / GAUTHIER Perrine / DEVRESSE Louis / ET AL.

Les importantes interactions entre plantes et pollinisateurs sont perturbées par les changements environnementaux en cours, qui entraînent le déclin des pollinisateurs et pourraient limiter la production de pollen par les plantes et modifier les systèmes d'accouplement des plantes. Dans cette étude basée sur la méthodologie de l'écologie de la résurrection, les chercheurs ont comparé les ancêtres de pensées des champs (*Viola arvensis*) avec leurs descendants contemporains, issus de populations naturelles d'Ile-de-France, un environnement pauvre en pollinisateurs. Les graines des deux lots ont été mises en germination, puis implantées, en février 2021, sur une plateforme expérimentale située au nord de Montpellier. Des analyses génétiques, phénotypiques et comportementales ont été menées. L'analyse génétique des populations révèle une augmentation de 27% des taux d'autofécondation réalisés sur le terrain au cours de cette période. Les caractères des fleurs évoluent vers des corolles plus petites et moins visibles, une production de nectar réduite et une moindre attractivité pour les bourdons. Les chercheurs exposent l'évolution rapide d'un syndrome d'autogamie dans les populations de plantes étudiées, associée à un affaiblissement des interactions avec les pollinisateurs au cours des trois dernières décennies. Cette étude démontre que les systèmes d'accouplement des plantes peuvent évoluer rapidement dans les populations naturelles face aux changements environnementaux en cours. L'évolution rapide vers un syndrome d'autogamie peut, à son tour, accélérer le déclin des pollinisateurs, dans une boucle de rétroaction éco-évolutive ayant des implications plus larges pour les écosystèmes naturels.

<https://doi.org/10.1111/nph.19422>

NEW PHYTOLOGIST N ° 19/12/2023, 19/12/2023, 10 pages (p. 717-726)

réf. 312-022



Rémunération carbone : Décryptage et enjeux pour l'agriculture biologique

LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE

En France, où le secteur agricole est responsable d'environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre (19 % en 2022), le marché du carbone prend de l'ampleur, notamment depuis le lancement du Label Bas Carbone en 2018. D'autres dispositifs de rémunération carbone existent par ailleurs, certains à l'initiative d'entreprises. Ces dispositifs, relativement complexes, s'appuient sur la notion de crédits carbone et sur leurs deux grands principes : ces crédits récompensent des démarches de progrès et sont soumis à un contrôle des pratiques. Cet article décrypte la logique de ces dispositifs et les questionnements qu'ils engendrent pour l'agriculture biologique. Sont notamment interrogés : le manque de recul scientifique sur le stockage du carbone dans les sols, la place des exploitations aux pratiques déjà vertueuses (avec une marge de progrès, de fait, restreinte), ou encore le lien avec d'autres enjeux tout aussi importants comme la biodiversité.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/remuneration-carbone-decryptage-enjeux-agriculture-biologique/>
LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE N ° 22, 01/04/2024,
7 pages (p. 1-7)

réf. 312-041

Les éleveurs herbagers, des paysans de nature

SCHRADER Cindy

Créée en 2021, l'association Paysans de Nature vise à favoriser la prise en compte de la biodiversité sauvage sur les exploitations agricoles. Parmi les outils qu'elle propose, le "Dialogue Permanent pour la Nature" permet de créer des espaces d'échanges entre agriculteurs et naturalistes, notamment à travers la visite de fermes sur lesquelles sont effectués des recensements et sont proposées des pistes d'amélioration. Dans les Côtes d'Armor, Fabrice Charles, éleveur laitier bio en système herbager, s'est prêté au jeu.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48347>
ECHO DU CEDAPA (L) N ° 169, 01/11/2023, 1 page (p. 8)

réf. 312-045

A la ferme de Trévéro, la biodiversité prospère !

DHENIN Marc

Dans le Morbihan, la ferme de Trévéro, en bio, donne une place importante à la biodiversité. Sur le terrain, cela se concrétise peu à peu - et ce depuis le projet d'installation début 2019 - par divers aménagements. Des haies sur talus, avec différents objectifs (fourrage complémentaire, brise-vent, bois...), ont été replantées, et des mares ont été restaurées ou créées. Locataires de la foncière Terre de Liens, Benjamin et Régis, les paysans de la ferme de Trévéro, vont, par ailleurs, bénéficier d'inventaires de biodiversité sur leur exploitation afin d'évaluer leurs pratiques et, éventuellement, de prévoir de futurs aménagements.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 399, 01/11/2023, 1 page (p.16)
réf. 312-049

Naturalistes, citoyens et paysans parlent biodiversité

DELAUNAY Sandra

Paysans de Nature est une association, fondée en 2021, qui regroupe, aujourd'hui, plus de 200 adhérents : paysans, associations de protection de la nature, citoyens, etc. L'objectif de cette association est de réconcilier agriculture et biodiversité, en accompagnant la mise en place d'espaces dédiés à la conservation de la vie sauvage dans les zones agricoles, en lien avec tous les acteurs locaux (paysans, naturalistes, citoyens, etc.). L'association travaille, notamment, en accompagnant l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices et en fédérant les acteurs de territoires à petite échelle, pour faciliter les échanges. Parmi les outils proposés, le Dialogue Permanent pour la Nature (DPN) consiste en une visite participative, qui met en avant une ferme engagée pour la biodiversité et qui permet de créer du lien entre les différents acteurs. Marine Petit, maraîchère bio, a organisé un DPN sur sa ferme à Saint Aubin d'Aubigné (35). Avec l'appui de son AMAP, d'Agrobio35 et de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), elle a aussi organisé une journée "Paysanne de Nature". 120 personnes ont été accueillies, pour découvrir la biodiversité sur la ferme, participer à des ateliers et à un ciné-débat et, pour finir, assister à un bœuf musical.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48408>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 303, 01/12/2023, 2 pages
(p. 28-29)

réf. 312-113



AGRICULTURE DURABLE

Soixante années d'évolution de l'agriculture biologique : Rencontre avec Claude Aubert

LA SPINA Sylvie

Invité de la 38ème édition du salon Valériane, Claude Aubert, ingénieur agronome et impliqué depuis des décennies dans le développement de l'AB en France et au-delà, a pu présenter des messages qui lui semblent clés pour la bio et son avenir. Parmi ces messages, la question des liens entre élevage et changement climatique : pour l'agronome, l'élevage de ruminants zéro carbone est possible. Les émissions de méthane peuvent être réduites par une baisse des cheptels, mais aussi par une alimentation modifiée des vaches (ajout d'huile de lin, d'aliments riches en tanins, par exemple). En contrepartie, on peut stimuler le stockage du carbone grâce à divers leviers : développer le pâturage, réduire le travail du sol, maintenir la couverture de ce dernier ou encore planter des haies ou des arbres. Par ailleurs, en cette période de crise de la bio, aux causes diverses (inflation, critiques, perte de confiance voire déception, concurrence d'autres labels moins disants mais mieux communiquants...), pour Claude Aubert, il y a nécessité de mieux communiquer sur l'AB, ses services et sur ce que garantit son label, de montrer plus de cohésion entre acteurs pour parler d'une même voix, mais aussi de dépasser l'image qui associe bio à Bobo et montrer que c'est une alimentation pour tous. L'avenir, c'est aussi l'enjeu d'une alimentation humaine avec moins de produits animaux, pour la santé des hommes et de la planète.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48386>
VALERIANE N ° 164, 01/11/2023, 6 pages (p. 25-30)

réf. 312-085

DÉVELOPPEMENT RURAL

Le portrait du mois : Ecrire pour exister

LEDREUX Amandine

Amande Gat et Damien Franco Sanchez sont éleveurs à la ferme Les Trognés, en conversion bio, en Ille-et-Vilaine. Sur 52 ha, ils élèvent des vaches allaitantes Armoricaines, en tout herbe, et des cochons Duroc, en plein air. Leur parcours est assez atypique : Amande est une ancienne chargée de communication originaire de Haute-Savoie et Damien un gaufrier originaire de Belgique. Ils ont repris la ferme anciennement laitière, grâce à l'accompagnement de la coopérative Lisières. La commercialisation se fait essentiellement en vente directe, mais également par le biais de restaurants et de boucheries. Amande met en avant l'importance d'une bonne communication dans le fonctionnement de la ferme. Elle raconte la vie de paysan et de paysanne au travers d'une lettre d'info mensuelle, envoyée à 800 adresses ; elle utilise les réseaux sociaux pour se faire connaître du grand public comme des professionnels, via LinkedIn, Instagram, etc. ; elle s'appuie sur la presse locale pour valoriser ses événements. D'une manière plus globale, elle estime que la filière bio a tout intérêt à développer une communication positive pour faire connaître les pratiques de la bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48258>
SYMBIOSE N ° 297, 01/02/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 312-001



Faire découvrir sa ferme : Accueillir du public sur sa ferme

LAMBERT Eline

Organiser une ferme ouverte renforce les liens avec les consommateurs, les élus, les transformateurs, etc. et participe à la visibilité de la bio en général. En premier lieu, il faut déterminer l'objectif de la ferme ouverte : pour cibler les consommateurs, il est possible d'organiser une ferme ouverte festive pendant un week-end ; pour mobiliser la restauration collective, il vaut mieux prévoir un événement en semaine. Une visite de la ferme est nécessaire pour faire comprendre son fonctionnement ; le parcours de la visite doit être prévu à l'avance, pour une durée de 45 à 75 minutes. Plusieurs points peuvent être abordés : le fonctionnement des ateliers, le type de commercialisation, la démarche biologique, etc. Il faut prendre garde à adapter le discours au public : « assolement », « adventice » ou encore « génisse », par exemple, sont des mots peu connus hors cadre agricole. La ferme de Kerdudal-Bara'Laezh (29) a organisé une ferme ouverte dédiée à la restauration collective, et a accueilli 40 personnes (élus, collectivités, etc.), ce qui lui a permis de renforcer ses partenariats et de créer de nouvelles relations commerciales. La ferme des Biotaupes (35) a reçu 800 visiteurs pour ses dix ans, grâce à un marché paysan, des activités pour les enfants, des événements artistiques et, surtout, grâce à une communication solide (via la presse, internet, etc.). En cas de besoin, les Gab peuvent accompagner les fermes, pour la logistique et la communication notamment.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48259>
SYMBIOSE N ° 297, 01/02/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 312-002

Transmission : Une transmission en douceur...

VIOT Ghislain / ROUSSELET Pierrette /
ROUSSELET Robert

En Mayenne, en 2023, Ghislain Viot a repris la ferme en bovins lait bio de Pierrette et Robert Rousselet. La transmission s'est déroulée de manière progressive. Après plusieurs années de salariat dans le milieu agricole, Ghislain s'est intéressé à l'agriculture biologique après avoir développé une leucémie en 2012 qui l'a décidé à travailler sans traitements chimiques. En 2016, il reprend ses études pour un Certificat de Spécialisation Transformation fromagère. Il rencontre alors Pierrette et Robert, dans l'objectif de reprendre leur ferme. Ces derniers lui proposent d'attendre 5 ans avant d'envisager la reprise, mais acceptent de le prendre en stage de parrainage 8 mois. Ce premier échange aura permis de mettre à jour les motivations des trois personnes et de lancer plusieurs démarches pour une transmission facilitée : participation à des journées d'échange avec le CIVAM, évaluation de la valeur de la ferme, construction d'un plan d'entreprise avec l'AFOC, etc. Finalement, Ghislain a repris la ferme en 2023, avec son cheptel de 40 vaches laitières, la maison, le matériel et les bâtiments agricoles. Il cherche maintenant à augmenter la production de lait de la ferme et envisage de passer en monotraite.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48307>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 114, 01/03/2024, 2 pages (p. 30-31)
réf. 312-032

Culture : Prendre soin de la Terre

BERTHOU Pierrick

Pierrick Berthou et Aurélie Gabaud, éleveurs bio dans le Finistère, ont interviewé Guy et Dominique Chapouillé, réalisateurs du film "Prendre soin de la Terre". Ce film documentaire présente des agriculteurs et des agricultrices (dont Pierrick et Aurélie) avec des pratiques variées, mais toujours dans un objectif d'agriculture durable, socialement et écologiquement. Le film vise aussi à montrer des personnes heureuses de vivre leur métier agricole.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48308>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 114, 01/03/2024, 2 pages (p. 32-33)
réf. 312-033



Installation en bio : Germer en vert et contre tout : Les secrets d'une installation durable

BISCHOFF Elsa / LE BIHAN Enora /
GIGON Sébastien

Depuis 2020, en Bretagne, le nombre d'installations en bio est plus important que le nombre de conversions en bio. En 2022, la FRAB Bretagne a mené une enquête auprès des paysans bio s'étant installés entre 2012 et 2019. 172 fermes ont répondu à l'enquête, soit 15 % des fermes visées. Multiplier les expériences (stage, salariat, etc.) dans différentes fermes est un atout préalable avant de s'installer, en particulier pour les personnes non issues du milieu agricole. La gestion des temps de pause (repos hebdomadaire) est primordiale pour respecter un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Un certain engagement territorial permet d'évoluer en réseau et de créer des opportunités : échanges techniques, soutien moral, partage d'expériences, etc., notamment dans le cadre du réseau Gab. La durée entre l'installation et les premiers revenus touchés doit être la plus courte possible. Pour cela, il faut veiller à intégrer le versement du prélèvement privé dans le plan d'entreprise. Des aides à l'installation sont mobilisables, notamment la DJA (dotation jeunes agriculteurs), et les aides de la PAC.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48330>
SYMBIOSE N ° 298, 01/03/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 312-091

Le portrait du mois : M'engager, c'est défendre une bio qui me ressemble

LEDREUX Amandine

Depuis 2010, Gurvan Raoul est paysan à la ferme Kerantosfal, dans le Finistère. Non issu du milieu agricole, il a suivi un cursus STAE, puis un BTS horticole. Après plusieurs années en tant que chef de culture en production de fraises hors-sol, il a décidé de rejoindre Stéphane Quere pour former un GAEC, en bio. La ferme présente une production diversifiée (maraîchage, pain et bovins viande), commercialisée en vente directe ou dans des magasins spécialisés. La SAU est de 30 ha, en maraîchage, céréales, prairies et luzerne. Un salarié travaille sur la ferme, en plus des deux associés du GAEC. Gurvan est administrateur du GAB29. Il explique que le GAB possède, d'une part, une fonction d'accompagnement technique et, d'autre part, une fonction politique. Son rôle d'administrateur l'a amené à devenir référent auprès d'autres agriculteurs, pour les démarches administratives, les demandes d'aides, etc., en particulier avec les futurs installés. Le conseil d'administration visant la parité, les administrateurs ont modifié les horaires des réunions pour qu'ils soient plus en adéquation avec les charges familiales. Gurvan est également référent « communication », en charge notamment de la revue Symbiose. Selon lui, la force du réseau bio est technique, politique et surtout sociale, car ce réseau permet de créer du lien entre agriculteurs, pour défendre la bio et les fermes bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48331>
SYMBIOSE N ° 298, 01/03/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 312-092



Place des femmes : Cultivons l'égalité pour une agriculture bio paritaire et égalitaire

SYMBIOSE

Une enquête de 2018, menée au sein du réseau Fnab, a souligné la faible représentation des femmes dans les instances du réseau bio, expliquée par un manque de temps (66% des agricultrices prennent en charge seules les tâches domestiques) et un sentiment d'illégitimité. En conséquence, la FNAB et, entre autres, le réseau bio breton mettent en place des actions pour améliorer la parité et l'égalité. Chaque GAB breton accueille un-e chargé-e de mission égalité femmes-hommes et une référente représente le réseau breton à la FNAB sur ce sujet. Le réseau bio breton organise des formations non-mixtes, pour faciliter la montée en compétences et la prise de confiance des femmes dans des domaines stéréotypés masculins : conduite du tracteur, initiation à la tronçonneuse, etc. Lors du salon La Terre est Notre Métier, un espace dédié « la Bio au féminin » participe à mettre en avant cette problématique et à discuter de solutions concrètes. Le diagnostic EGALITE est un outil qui permet d'évaluer et de questionner les pratiques sur une ferme, et qui propose des pistes d'amélioration. Ces actions ont permis d'augmenter la proportion de femmes dans les conseils d'administration des GAB bretons : 39% en 2023.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48332>
SYMBIOSE N ° 298, 01/03/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 312-093

Vendre mieux en circuit court : c'est possible ?

VIAN Amélie

Mettre en place une stratégie de commercialisation demande une réflexion et une ingénierie spécifiques, notamment en circuit court. Une première étape consiste à identifier sa clientèle, en se basant sur des statistiques démographiques locales (INSEE, par exemple) et sur des tendances de consommation (IRI, etc.). La stratégie de commercialisation sera ainsi adaptée au public cible : légumes en kits (soupe, ratatouille, etc.) pour les consommateurs pressés, horaires adaptés pour les familles, communication soignée pour les personnes soucieuses de l'environnement ou de leur santé, etc. Au niveau du prix des produits, il faut établir un prix juste, qui rémunère correctement l'ensemble du travail, en plus de rembourser les charges, le renouvellement du bâti, etc. En plus de ne pas rémunérer dignement le travail, un prix trop bas pourrait faire douter certains clients. Par ailleurs, des prix en hausse pourraient être compensés par des services supplémentaires recherchés par la clientèle : conseils de recettes, visites de fermes, vente en ligne, etc. A long terme, questionner et faire évoluer sa stratégie de commercialisation régulièrement semble nécessaire, afin qu'elle reste adaptée aux évolutions de la ferme et des marchés. Sandra Vallon, maraîchère bio dans la Sarthe, témoigne. Sa stratégie de commercialisation a radicalement évolué en quelques années. Pour cela, elle s'est à la fois basée sur son expérience personnelle, sur les retours d'expériences de ses clients fidèles et sur des échanges avec des maraîchers voisins pour optimiser ses ventes et son temps de travail alloué à la vente.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 35, 01/04/2024, 2 pages (p. 14-15)

réf. 312-100



Des podcasts de témoignages sur l'agroécologie

CATHALA Agnès

En 2023, la FRCivam Occitanie a créé la série de podcasts « Commun Lien ». Karen Poirot explique que les agriculteurs et les agricultrices écoutent souvent la radio ou des podcasts en travaillant, d'où l'idée de se baser sur ce format pour diffuser des témoignages d'agriculteurs et d'animateurs appartenant à des collectifs agroécologiques (Dephy Ferme, GIEE, etc.). 7 épisodes sont déjà disponibles sur les 11 prévus, qui traitent de sujets variés : adaptation au changement climatique en viticulture, relocalisation de l'approvisionnement des cantines scolaires, les abeilles de Méditerranée, etc. Les podcasts ont été financés par la DRAAF et la Région Occitanie. La réalisation des podcasts est effectuée par un prestataire : le Studio Podcast Montpellier ; chaque épisode nécessite 5 jours de travail. Il faut ensuite compter un certain investissement pour la diffusion des podcasts et, surtout, pour la communication. Une seconde saison est déjà prévue, avec des épisodes plus longs (30 minutes) pour approfondir les questions techniques. Radio Fourrages est un autre exemple de projet de podcast, piloté par la FRCuma Auvergne-Rhône-Alpes, qui donne la parole à des agriculteurs témoignant de leurs pratiques fourragères, innovantes et agroécologiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48406>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 303, 01/12/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 312-112

Le portrait du mois : Gardiens du passé, bâtisseurs de l'avenir

LEDREUX Amandine

La Ferme de Bellevue, dans le Morbihan, est une ferme en bovins lait bio, gérée par 4 associés. Elle couvre 130 ha, conduits suivant un modèle extensif, mis en place par la précédente génération d'éleveurs. Le troupeau est composé de 50 vaches conduites en croisement 3 voies, mêlant Prim'Holstein, Normandes et Montbéliardes. La ferme produit également du sarrasin et du blé pour l'alimentation humaine. Le lait est en partie valorisé en fromage, avec une production annuelle qui a largement augmenté depuis quelques années : passant de 40 000 litres de lait transformés en 2014 à 130 000 litres en 2024. L'atelier fromage emploie une salariée à temps plein. Les produits sont commercialisés en vente directe sur des marchés, dans des magasins de producteurs, ou dans une Biocoop. Les associés, comme leurs prédécesseurs, sont bien ancrés dans le réseau local, à travers le GAB56, Biolait, la Confédération paysanne, etc. La ferme est également un lieu de rencontre et culturel, avec l'organisation de nombreux événements, plus ou moins liés à l'agriculture bio : un festnoz dédié à la langue bretonne, la Fête de la Culture Paysanne, etc. Ces événements sont coûteux en temps et en énergie, mais permettent d'attirer du monde sur la ferme et de maintenir un lien social fort. D'autres projets sont en réflexion, notamment la mise en place d'une scène de théâtre-cirque-musique durant l'été.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48421>
SYMBIOSE N ° 299, 01/04/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 312-114



Atelier de transformation : Un laboratoire à la ferme pour une meilleure valorisation des carcasses ?

RICHARD Cécile

Gaëtan est éleveur et transformateur de porcs bio sur la ferme des Cochons d'Antan (44). Il s'est installé en 2019, hors cadre familial, sur 33 ha. Il gère 18 truies et 2 verrats, de race Porc Blanc de l'Ouest. Il explique le fonctionnement de son atelier de transformation. Il a, au préalable, suivi une formation de 4 semaines en CFPPA. Dès son installation, il a investi dans un laboratoire de 60 m², pour 100 000€, composé de plusieurs chambres froides, d'un groupe froid, d'une cuisine, d'un séchoir, etc. Son équipement polyvalent (hachoir adaptable, four programmable, etc.) lui permet de diversifier et d'optimiser sa production. Son activité de transformation est rythmée de manière hebdomadaire : 1 lundi sur 2, il amène 2 ou 3 cochons à l'abattoir (soit 1,5 transformé par semaine) ; il compte 1 heure et demi pour désosser une carcasse ; le mercredi après-midi, il gère les produits cuits ; le jeudi, la transformation est finalisée, en fonction des commandes en ligne des clients ; après mise sous vide, les produits sont vendus entre le vendredi et le samedi, en direct à la ferme. Au total, 90% des produits vendus sont précommandés en ligne. En plus du bouche-à-oreille, Gaëtan organise des événements sur sa ferme pour attirer de nouveaux clients. Au niveau réglementaire, Gaëtan n'a pas besoin d'agrément sanitaire car il vend dans un rayon de 80 km et directement au consommateur. En revanche, il a déclaré son activité à la DDPP et il suit les pratiques d'hygiène du « Paquet Hygiène » (2006) de l'Europe, en s'appuyant notamment sur les guides de bonnes pratiques d'hygiène, du gouvernement ou de l'IFIP. Concernant la qualité de la viande bio, l'Itab met en avant, en premier lieu, la qualité éthique d'une viande bio, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal. De plus, une étude comparative de l'IFIP (2023) suggère que la viande de porc AB est notamment plus persillée que les viandes non AB.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48423>
SYMBIOSE N ° 299, 01/04/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 312-116

Une chasse aux trésors high-tech et bio

TURCAN Maud

A l'occasion de ses 30 ans, l'association BIO 63 organise un géocaching dans 17 caches réparties chez des producteurs bio ou auprès de partenaires du Puy-de-Dôme. L'objectif est de faire mieux connaître l'agriculture bio et d'avoir un aperçu de fermes bio du département. David Cohade, éleveur laitier dans les Combrailles et président de l'AMAP de Chamalières, est impliqué dans cette démarche.

MONTAGNE (LA) N ° 28/08/2024, 28/08/2024, 1 page (p. 7)

réf. 312-120



ÉNERGIE

Rapport d'étude sur le bien-être animal - Centrale solaire de CVE à Bissey-sous-Cruchaud

DEISS Véronique

INRAE, en partenariat avec CVE et Statkraft, a étudié les effets de la présence de panneaux photovoltaïques sur la pâture d'un troupeau de 24 brebis, pendant deux ans, de 2022 à 2023, sur la centrale solaire CVE de Bissey-sous-Cruchaud (71). Des capteurs, fixés sur les brebis, ont collecté des données sur la luminosité, les déplacements et les positions des animaux, dans l'objectif principal d'évaluer le comportement, le bien-être et la santé du troupeau. La production fourragère a également été évaluée. L'étude montre que la présence de panneaux photovoltaïques a des effets bénéfiques, notamment sur le bien-être du troupeau : le confort thermique des animaux est amélioré et la disponibilité de fourrage de qualité est accrue à l'ombre des panneaux. Le comportement et la santé des brebis (parasites, propreté, etc.) ne sont pas affectés par la présence des panneaux. En revanche, il est recommandé d'atténuer le niveau sonore des onduleurs, de rehausser les panneaux pour éviter les blessures et faciliter l'observation des animaux, de réduire le nombre de pieux dans le sol pour un entretien plus aisé (structures monopieux), de prévoir des allées intermédiaires pour faciliter le regroupement des animaux et des espacements inter-rangs adaptés aux machines utilisées pour la gestion de la pâture, ou encore de diviser les parcelles en îlots, avec des clôtures mobiles, pour faciliter le pâturage dynamique et optimiser la gestion de la production fourragère.

https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/COM%20-%20rapport%20%C3%A9tude%20bien%20etre%20animal%20INRAE%20CVE%20STATKRFAT%20v2_0.pdf

2023, 19 pages, éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) / CVE

réf. 312-021

ENVIRONNEMENT

Ressource en eau : La guerre des bassines

CHESNAIS Elisabeth

Suite aux évènements qui ont eu lieu au printemps 2023 à Sainte-Soline autour de la construction d'une bassine (retenue d'eau de substitution remplie par pompage dans une nappe phréatique), l'article revient sur la problématique de ce type de retenues d'eau et, de façon plus générale, sur les enjeux des pratiques agricoles en matière d'eau. L'article souligne notamment que chaque situation est à examiner au cas par cas, étant donné la diversité des contextes. Ainsi, la construction, entre 2007 et 2019, de 25 bassines en Vendée était le résultat d'un plan d'action pour sauver le Marais Poitevin, menacé par l'irrigation massive du maïs. Pour sauver ce marais, les acteurs locaux (des associations environnementales à la FNSEA) se sont réunis et ont construit un compromis intégrant la baisse d'un tiers des prélèvements en eau des agriculteurs (grâce à l'adoption de nouvelles pratiques), la possibilité d'irriguer en été à partir de bassines, remplies en hiver sous réserve d'un niveau satisfaisant des nappes (solution adaptée au contexte local avec un sol poreux qui permet un remplissage rapide des nappes), ainsi que la mise en place d'un suivi et d'une gestion de la ressource par un établissement public. Un premier rapport, publié en 2021, montre des résultats encourageants. Les bassines prévues dans les Deux-Sèvres visent aussi à préserver le Marais Poitevin. Cependant, le contexte s'est tendu quand les associations environnementales ont estimé que les agriculteurs locaux ne respectaient pas leurs engagements. Or, la nécessité d'aller vers plus de pratiques agricoles économes et respectueuses de la qualité de l'eau devient une priorité, mais qui est plus ou moins bien accueillie par le monde agricole. Par ailleurs, les consommateurs, par le biais de leurs impôts, sont les principaux financeurs de ces bassines, largement subventionnées, mais construites au bénéfice avant tout des irrigants, ce qui ne satisfait pas l'auteur.

QUE CHOISIR N ° 625, 01/06/2023, 6 pages (p. 16-21)

réf. 312-081



TFA dans l'eau en Europe : Révélations exclusives sur une contamination aux PFAS ignorée : Rapport

PAN-EUROPE / GÉNÉRATIONS FUTURES

En 2024, une étude du Réseau européen d'action sur les pesticides (PAN Europe) a révélé une forte augmentation de la contamination des fruits et légumes européens par des pesticides PFAS. Ce document se concentre, lui, sur le produit de dégradation final des PFAS : l'acide trifluoroacétique (TFA), une molécule très persistante. 23 échantillons d'eau de surface et 6 échantillons d'eau souterraine, provenant de dix pays de l'UE, ont été analysés. Tous les échantillons d'eau contiennent des PFAS, dont 98% sont des TFA. Les niveaux de TFA détectés vont de 370 ng/l à 3 300 ng/l et 79% des échantillons dépassent la limite de 500 ng/l proposée par la directive européenne sur l'eau potable, en particulier en France, dans la Seine, à Paris (2 900 ng/l) ou dans l'Aisne, à Choisy au Bac (2 400 ng/l). Les TFA semblent principalement provenir des pesticides PFAS, mais également des réfrigérants, du traitement des eaux usées et de la pollution industrielle. Le TFA est actuellement catégorisé comme métabolite "non pertinent" dans le règlement européen sur les pesticides. Or, d'après cette étude, des preuves scientifiques actuelles montrent la dangerosité du TFA, ce qui justifierait la proposition en cours, au Parlement européen, d'interdiction des PFAS. Les auteurs du rapport proposent, en conclusion, plusieurs actions, dont une interdiction rapide des pesticides PFAS et leur catégorisation comme « substance prioritaire » dans la directive-cadre sur l'eau ; la mise en œuvre des nouvelles classes de danger "persistant, mobile et toxique" et "très persistant et très mobile", dans le cadre du règlement européen sur les pesticides ; ainsi que des obligations de surveillance et des valeurs limites pour le TFA.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/05/tfa-mai-2024-vf.pdf>

2024, 30 pages, éd. PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE) / GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 312-104



VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

« En bio, nous produisons plus de 11 000 kilos de lait par vache »

PRUILH Costie

La ferme Törlan, en Suède, compte 285 vaches laitières en bio. La productivité moyenne par vache est de 11 500 kg de lait, à 43 de TB et 35 de TP. Pour respecter le minimum de temps de pâturage réglementaire, les vaches traites ont accès à 30 ha de prairies. Leur ration est, par ailleurs, composée de fourrages cultivés sur place : herbe ensilée, maïs ensilage et de 2 mélanges fermiers (blé et seigle, blé et féverole). Des achats de soja et de féverole restent nécessaires, mais les éleveurs réalisent des essais pour produire davantage leurs protéines : fléole, fétuque, lupin... Le troupeau est composé à 85 % de vaches croisées Procross (Holstein, Viking red et Montbéliarde), un compromis, pour la ferme, entre production et rusticité.

REUSSIR LAIT N ° 383, 01/10/2023, 1 page (p. 48)

réf. 312-019

International : Collecter du lait bio à travers un large territoire : L'histoire d'Organic Valley aux Etats-Unis

MACHABERT Isabelle

Organic Valley est la plus ancienne coopérative bio des États-Unis, fondée en 1988 dans le Wisconsin. Arrivé dans la coopérative 6 mois après sa création, Jim Wedeberg témoigne de la trajectoire d'Organic Valley. Au départ composée de 7 fermes maraîchères, elle regroupe, aujourd'hui, 1 600 fermes laitières bio, réparties dans 35 États. Une ferme moyenne de la coopérative élève entre 72 et 78 vaches, sur 81 ha et avec 1 travailleur pour 40 vaches. Concernant la conduite d'élevage, la réglementation bio états-unienne interdit tout usage d'antibiotiques en élevage et Organic Valley exige que 30 % de la ration des animaux soit constituée par du pâturage. La coopérative gère la collecte du lait chez ses adhérents : un passage tous les deux jours est effectué sur chaque ferme, pour une collecte minimale de 435 litres ; la collecte est facturée 259 €/mois, soit un coût moyen de 57 €/1 000 l. La collecte totale d'Organic Valley représente 27 % du lait bio états-unien. La coopérative se charge ensuite de la transformation, en passant par des prestataires, et de la vente des produits finis. Actuellement, la coopérative cherche à optimiser sa collecte, notamment en maximisant la proximité entre les fermes collectées et les transformateurs et en améliorant l'efficacité des véhicules. Par ailleurs, la coopérative souhaite mieux s'implanter dans le Nord-Est du pays, région densément peuplée, mais avec moins de producteurs laitiers.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48306>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 114, 01/03/2024, 2 pages (p. 24-25)

réf. 312-031



ÉCONOMIE

Précarité : Sécurité sociale de l'alimentation : à fond les caisses !

GILLOT Lucie

Dans un contexte d'inflation et de précarité alimentaire croissante (16% des Français déclarent, en 2023, ne pas manger à leur faim), le concept de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) rencontre un réel engouement, avec 26 dynamiques locales en cours de développement ou de fonctionnement en France. Le principe de la SSA est que les salariés cotisent selon leur niveau de revenu auprès d'une caisse et, qu'en échange, ils reçoivent une aide de 150 euros par mois pour acheter des produits alimentaires conventionnés. Trois piliers structurent le concept : l'universalité (la SSA s'adresse à tous, quel que soit le revenu), le conventionnement démocratique (les consommateurs définissent quels produits sont conventionnés) et un financement assis sur une cotisation sociale. Le dossier revient sur les nombreuses questions que soulève ce concept en plein développement, comme par exemple : Qui décide des produits conventionnés, sur quels critères, notamment de production ? Quelles modalités pour un vrai fonctionnement démocratique ? Comment permettre une vraie appropriation par les citoyens et non une récupération par l'Etat à terme ? Quel coût pour sa mise en place ? Comment inscrire un tel projet dans les lois ou règlements existants, par exemple de libre concurrence ? Quid d'un possible changement d'échelle ? Comment capitaliser la diversité des démarches locales pour passer à une logique nationale ? Il est clair que la SSA peut être un outil pour répondre à des enjeux-clés, comme la précarité alimentaire, une alimentation choisie et non subie ou encore le respect de la dignité des personnes ; mais, les questions soulevées sont nombreuses et d'importance et construire la SSA demande une mobilisation citoyenne forte.

https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame_N14-nov-2023-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf
SÉSAME N° 14, 01/11/2023, 8 pages (p. 40-47)

réf. 312-082

FORMATION

Profession paysan

BIDEAULT Anne

Devenir paysan est une idée, voire un projet, que portent de plus en plus de personnes, souvent non issues du monde agricole, en reconversion professionnelle par exemple. Comment mettre alors son idée à l'épreuve de la réalité ou encore concrétiser son projet ? S'essayer au travail dans une ferme, dans le cadre d'un travail saisonnier par exemple, est un point important pour découvrir la réalité du métier. La seconde étape, pour « vérifier son envie », est de prendre contact avec des structures telles que les points accueil installation des Chambres d'agriculture ou d'autres acteurs du conseil agricole pour se renseigner sur le métier, les possibilités de formation, d'aides ou d'installation. Acquérir un diplôme agricole, même si ce n'est pas obligatoire, est quasiment nécessaire, pour se former d'abord, mais aussi pour obtenir des aides ou faciliter certaines démarches à l'installation. La validation des acquis de l'expérience est aussi possible dans certains cas. Certains porteurs de projet choisissent de se former sur le tas. Au final, diverses solutions existent pour tester et réussir un projet d'installation agricole.

QUATRE SAISONS (LES) N° 262, 01/09/2023, 5 pages (p. 88-92)
réf. 312-083



ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Rapport d'activités ITAB 2023

BELL Alix / COSTANZO Ambrogio /
DALLAPORTA Bastien / ET AL.

En 2023, l'ITAB, Institut technique de l'agriculture et de l'alimentation biologiques, comprenait 24 ETP et a participé à 42 projets (dont 12 pilotés par l'ITAB et 6 projets européens). Le rapport d'activités s'articule selon les trois priorités de l'Institut. Axe 1 : « Renforcer la multi-performance des systèmes alimentaires biologiques » (micro-fermes maraîchères bio, semences bio, références en élevage et filières). Axe 2 : « S'engager pour renforcer la santé des écosystèmes agricoles et la santé humaine » (santé globale en élevage, substances et produits naturels, santé humaine). Axe 3 : « Accompagner le changement d'échelle de l'AB et les transitions de l'agriculture et de l'alimentation » (guide technique petits fruits, recherche et innovation, partage des connaissances, accompagnement et recherche participative).

2024, 28 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 312-075

Inao et Agence Bio : un partenariat renouvelé

BIOFIL

L'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) et l'Agence BIO renouvellent leur partenariat. Ces deux organismes publics participent au développement de l'agriculture biologique : l'Agence BIO est responsable de la communication et de la promotion de la bio, l'Inao veille à la bonne application des lois européennes, est en charge de l'agrément des organismes certificateurs et protège la marque AB. Parmi leurs missions communes, l'outil cartographique CartoBio est en cours de développement ; il s'agit d'un outil de communication pour la bio, mais également de simplification des démarches administratives pour les producteurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48428>
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 1 page (p. 9)

réf. 312-121

Labels : Au delà des frontières, qu'en est-il de l'agriculture biologique ?

SOURDRILLE Léa

Pourquoi déployer un label bio privé (label FNAB) en France ? Quelle est la situation des labels bio privés ailleurs en Europe ? Un état des lieux, conduit en particulier en Allemagne, Suisse et Finlande, montre, tout d'abord, que les motivations des producteurs à s'engager dans un label bio et leurs convictions sont partagées au-delà des frontières. Naturland est un des 3 labels bio privés les plus utilisés en Allemagne (sur la dizaine que compte ce pays) et l'est aussi dans 60 autres pays. En Suisse, tous les agriculteurs bio sont labellisés BioSuisse. Autre label privé, Demeter est utilisé dans 65 pays, dont l'Allemagne et la Finlande. L'étude qui s'est centrée sur ces trois labels montre qu'ils inspirent confiance aux consommateurs, ce qui amène des groupes de distributeurs à établir des partenariats avec eux. Les agriculteurs qui s'y engagent sont alors rassurés, la vente de leurs produits étant facilitée. Ainsi, les producteurs allemands, qui peuvent être uniquement labellisés selon la réglementation bio européenne, estiment que Naturland est source de meilleure valorisation, sans compter le soutien technique et politique que peut apporter le réseau de ce label. Malgré certaines lourdeurs ou contraintes liées à ces labellisations privées, ces dernières ont fait leurs preuves dans les pays concernés : autant d'éléments qui laissent penser qu'il y a une opportunité au déploiement du label FNAB en France.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48472>
SYMBIOSE N ° 293, 01/10/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 312-090



POLITIQUE AGRICOLE

L'artificialisation des sols : un phénomène difficile à maîtriser

ARAMBOUROU Hélène / BOUVART Coline /
TESSÉ Sarah / ET AL.

Chaque année, en France métropolitaine, plus de 20 000 hectares sont artificialisés, soit l'équivalent de la ville de Marseille. Cette artificialisation porte atteinte aux fonctions écologiques des sols, à la biodiversité et compromet notre souveraineté alimentaire. Pour endiguer le phénomène, la loi Climat et Résilience fixe l'objectif d'atteindre « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050. Cependant, freiner l'artificialisation n'est pas aisé, tant ses déterminants sont difficiles à cerner. L'atteinte des objectifs nécessitera une rupture dans la façon d'urbaniser : non seulement par la densification des opérations d'aménagement (habitat et zones d'activité économique), mais également par un renouvellement accru du foncier, en privilégiant l'aménagement des espaces déjà artificialisés (friches industrielles, logements sous-utilisés, zones d'activités en déclin). Cette note d'analyse dresse un état des lieux, pour la France métropolitaine et la Corse, des zones et des raisons de l'artificialisation des sols (habitat et activité économique, en particulier). En conclusion, elle estime que, pour atteindre le ZAN en 2050, l'effort doit être collectif, le niveau de consommation d'espaces au niveau national étant encore bien trop élevé : tous les territoires, indépendamment de leurs caractéristiques, devront réduire fortement leur rythme de consommation d'espaces, même si la différenciation de l'effort semble être une méthode adaptée au vu de l'hétérogénéité des dynamiques territoriales en matière de consommation d'espaces. Cependant, les auteurs estiment que cette différenciation, à la charge des régions, pourrait se révéler particulièrement délicate.

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/lartificialisation-sols-un-phenomene-difficile-maitriser>

LA NOTE D'ANALYSE N ° 128, 01/11/2023, 16 pages (p. 1-16)

réf. 312-077

Objectif ZAN : quelles stratégies régionales ?

ARAMBOUROU Hélène / BOUVART Coline /
TESSÉ Sarah / ET AL.

Afin d'endiguer l'artificialisation des sols, la loi Climat et Résilience fixe une cible, le « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050, et un objectif intermédiaire : dans chaque région métropolitaine (hors Île-de-France et Corse), la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers devra être réduite de moitié entre 2021 et 2031, par rapport à la décennie précédente. Il revient ainsi à ces régions d'indiquer, dans leur schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), la façon dont cet objectif de sobriété se répartira entre les différents territoires infrarégionaux. Or, la situation est complexe, car il s'agit d'allouer une ressource foncière plus rare à différents profils de territoires, très hétérogènes en matière de consommation d'espaces et d'objectifs de politiques publiques, légitimes mais concurrents : construire des logements, accueillir de nouvelles activités économiques, maintenir les espaces agricoles, construire des infrastructures de transport, préserver les espaces naturels, etc. Un premier bilan des orientations et des arbitrages retenus par les régions à la mi-2023 est présenté dans ce document, qui conclut sur le fait que la plupart des régions se sont essentiellement fondées sur les tendances passées et que les conditions de l'exercice n'ont pas permis, de fait, de mener à bien des exercices de prospective qui pourraient inclure de véritables scénarios de rupture.

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs_2024_-_na_129_objectif_zan_-_fevrier.pdf

LA NOTE D'ANALYSE N ° 129, 01/11/2023, 20 pages (p. 1-20)

réf. 312-078



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Biodynamic farming research and transdisciplinary knowledge co-production: Exploring the synergies

La recherche sur l'agriculture biodynamique et la co-production de connaissances transdisciplinaires : Exploration des synergies (Anglais)

RIGOLOTTI C.

En combinant différents champs de recherche, la recherche transdisciplinaire favorise le croisement de différentes visions du monde, conduisant ainsi à la co-construction de nouvelles connaissances. De par ses spécificités, l'agriculture biodynamique peut être vue comme une vision du monde à part entière. Depuis son émergence, ce mode de production s'est avéré être une source et un catalyseur d'innovations, notamment méthodologiques, à même d'inspirer la recherche transdisciplinaire. Dans cet article, l'auteur présente des exemples de telles synergies.

<https://doi.org/10.14512/gaia.32.4.4>

GAIA N° Vol. 32, n° 4, 02/11/2023, 6 pages (p. 353-358)

réf. 312-055

Résultats vérifiés sur l'agriculture biodynamique : Un panorama des connaissances scientifiques

FEDERATION INTERNATIONALE BIODYNAMIQUE
DEMETER / BIODYNAMIE RECHERCHE / DEMETER
ALLEMAGNE / ET AL.

Ce document est issu d'une collaboration entre la Fédération internationale biodynamique Demeter, Biodynamie Recherche, Demeter Allemagne, le Forschungsring et la section Agriculture du Goetheanum. Il résume l'état actuel des connaissances sur l'agriculture biodynamique, tel qu'il ressort de deux revues systématiques de la littérature scientifique, d'une méta-analyse sur les propriétés écologiques des sols et d'un article de synthèse sur le potentiel et les défis de l'agriculture biodynamique. Les résultats de la méta-analyse montrent que 52% des indicateurs microbiens étaient plus élevés en biodynamie, même en comparaison avec l'agriculture biologique, elle-même ayant des effets sur la qualité des sols plus favorables que l'agriculture conventionnelle. Les sols en biodynamie ont des taux plus élevés de matières organiques, une meilleure structure du sol en lien avec une activité biologique plus développée. Les premiers résultats sur les préparations biodynamiques suggèrent que la préparation 500 aurait le potentiel de stimuler la croissance des plantes. Concernant la qualité nutritionnelle des aliments, 17 études sur 21 au total indiquent un effet positif de la gestion biodynamique sur la qualité des aliments. Les études concluent aussi que la méthode biodynamique semble plus efficace d'un point de vue écologique, avec notamment moins d'intrants externes, et qu'elle favorise la biodiversité globale des agroécosystèmes.

https://demeter.net/wp-content/uploads/2024/05/FR_Livret_BD.pdf

2023, 15 pages + 1 fiche synthèse, éd. FÉDÉRATION INTERNATIONALE BIODYNAMIQUE DEMETER / BIODYNAMIE RECHERCHE

réf. 312-074



La bouse de corne : Nourrir le sol et la vitalité des plantes : Un panorama des connaissances scientifiques

FEDERATION INTERNATIONALE BIODYNAMIQUE
DEMETER / BIODYNAMIE RECHERCHE / DEMETER
ALLEMAGNE / ET AL.

Ce document est issu d'une collaboration entre la Fédération internationale biodynamique Demeter, Biodynamie Recherche, Demeter Allemagne, le Forschungsring et la section Agriculture du Goetheanum. Il passe en revue les principaux résultats publiés dans des revues scientifiques académiques, en se concentrant sur les propriétés physiques, chimiques et microbiologiques de la préparation de bouse de corne (500) et sur ses effets physiologiques sur le sol et les plantes. La bouse de corne est obtenue par un processus d'humification anaérobie du fumier à une température contrôlée. L'activité fongique, relativement faible pendant ce processus, est propice à la présence d'une teneur très importante en composés aromatiques, car la lignine, apportée par les plantes dans la bouse, ne se dégrade que partiellement. Ces résidus phénoliques de lignine possèdent une activité biologique intense, de sorte que la bouse de corne a un effet biostimulant important sur les plantes, pouvant être comparé à celui exercé par l'auxine (hormone de croissance des plantes), même à des doses très faibles (les cahiers des charges Demeter recommandent de diluer la bouse de corne et de l'épandre à raison de 100 g/ha, dissous et dynamisés dans 25 à 50l d'eau). Les études citées portent sur la composition moléculaire de la bouse de corne et sur sa composition microbiologique, sur des comparaisons avec la concentration de l'auxine dans les sols, sur un essai en laboratoire observant l'effet de cette préparation biodynamique sur la croissance des racines du cresson, sur la résistance aux stress et sur les communautés microbiennes de vignobles conduits selon différents modes de culture (biodynamiques, bio et conventionnels).

https://demeter.net/wp-content/uploads/2024/05/FR_Livret_500.pdf

2023, 12 pages + une fiche synthèse, éd. FÉDÉRATION INTERNATIONALE BIODYNAMIQUE DEMETER / BIODYNAMIE RECHERCHE

réf. 312-073

Meta-analysis of biodynamic (BD) preparations reveal the bacterial population involved in improving soil health, crop yield and quality

Une méta-analyse sur les préparations biodynamiques révèle la population bactérienne impliquée dans l'amélioration de la santé du sol, du rendement et de la qualité des cultures. (Anglais)

VAISH Supriya / SONI Sumit K. / SINGH Balvindra / ET AL.

Les communautés bactériennes présentes dans les préparations biodynamiques (BD500-BD507) peuvent contribuer à améliorer la santé du sol, le développement des plantes, le rendement et la qualité. Cette publication décrit une étude métagénomique de ces préparations, visant à identifier les communautés bactériennes, ainsi que la diversité fonctionnelle de celles-ci. La technologie de séquençage de nouvelle génération (NGS) est utilisée dans cette étude. Les résultats montrent que les communautés bactériennes des BD506 et BD501 sont uniques et rares ; elles appartiennent à des catégories fonctionnelles impliquées dans l'activité enzymatique, le transport membranaire, la dégradation des xénobiotiques et le métabolisme des hydrates de carbone. L'étude a également mis en évidence une population bactérienne très variée, ce qui pourrait expliquer pourquoi les préparations biodynamiques fonctionnent bien sur le terrain.

<https://doi.org/10.1016/j.jgeb.2023.100345>

JOURNAL OF GENETIC ENGINEERING AND BIOTECHNOLOGY N ° Vol. 22, n ° 1, 01/03/2024, 10 pages (p. 1-10)

réf. 312-034



AGROFORESTERIE

"L'agroforesterie a été notre fil conducteur durant quarante ans"

MECHEKOUR Franck

Depuis 2022, Philippe et Marie-Claire Derouault sont retraités agricoles, anciennement éleveurs à l'EARL du Bois, dans l'Orne, qui a été transmise depuis. Le système d'élevage de bovins lait est basé sur l'agroforesterie, avec 8 km de haies diversifiées pour 53 ha de prairies, soit une moyenne de 130 m/ha de densité bocagère, et 6 ha de vergers (pommiers et poiriers) pâturés. Le troupeau de 45 vaches est conduit en bio et en tout herbe. Le couple explique que les haies demandent un temps d'entretien important (2 semaines par an à deux), avec un cadre réglementaire parfois contraignant, mais pour des intérêts agroécologiques et environnementaux majeurs (biodiversité, ombre, etc.). Les productions de la ferme sont diversifiées : les vaches produisent 230 000 l de lait par an, la transformation de cidre et de poiré représente 30% du chiffre d'affaires et les haies sont valorisées en bois de chauffe (60 stères/an), en copeaux pour la litière, etc. Certains arbres ont même servi de bois d'œuvre pour construire la future maison de Philippe et Marie-Claire. Ces pratiques ont été récompensées par le 2ème prix du concours général agricole des pratiques agroécologiques 2023, dans la catégorie agroforesterie. Yoann Quiniou, repreneur de la ferme dès 2023, a été choisi par Philippe et Marie-Claire car il souhaitait maintenir l'agroforesterie sur la ferme. Yoann envisage néanmoins d'apporter des modifications au système de la ferme, en passant notamment à la monotraite.

REUSSIR LAIT N ° 384, 01/11/2023, 3 pages (p. 36-38)

réf. 312-026

Dossier : L'arbre au coeur du système pâturant

JOFFET Inès

Depuis les années 50, le bocage recule dans les paysages français. Si l'entretien des haies et des arbres reste un frein pour les agriculteurs qui pourraient être tentés de replanter, certains se lancent néanmoins dans l'action, à l'image de Rémi Goupil, éleveur en bovins allaitants bio, et de Franck Le Breton et Maud Cloarec, éleveurs en bovins lait bio, tous trois dans les Côtes-d'Armor. Les haies présentent, pour eux, divers avantages : création d'un microclimat qui régule les températures à leurs abords, aussi bien en hiver qu'en été, effet brise-vent et limitation de l'érosion, rétention de l'eau, augmentation de la biodiversité, structuration du parcellaire..., avec des effets observés sur la production laitière grâce à une diminution du stress sur les animaux. Arbres et haies peuvent aussi constituer une source de revenus complémentaires, ou limiter les charges en fournissant des matières premières pour la ferme : fruits, bois de chauffage, voire fourrage complémentaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48327>

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 169, 01/11/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 312-044

Derrière la ferme, "Le bois"

HAMELIN Florine

Philippe et Marie-Claire Derouault se sont installés, respectivement en 1984 et 1991, sur la ferme "Le bois", dans l'Orne, ferme en agriculture biologique qui porte bien son nom puisqu'elle est conduite en agroforesterie. En effet, aux côtés des prairies dédiées au troupeau laitier de 45 vaches normandes, sont cultivés des vergers et de nombreuses haies (8 km). Le lait, collecté par une laiterie, est transformé en camembert AOP, et les fruits (pommes et poires) sont transformés à la ferme en diverses boissons (cidre, jus...). Quant aux haies, outre les nombreux services écosystémiques qu'elles fournissent, de gros arbres ont pu être débités pour de la construction et du bois de chauffage. Exemple pour ses pratiques favorables à l'environnement, "Le bois" a été primé au concours général des pratiques agroécologiques-agroforesterie.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 399, 01/11/2023, 1 page (p. 17)

réf. 312-050



L'arbre en grandes cultures : un allié de choix !

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Entre 2017 et 2021, la France aurait perdu 23 500 km de haies et d'alignements d'arbres, chaque année. Pourtant, ces aménagements agroforestiers, qu'il s'agisse des haies en pourtour de parcelles ou d'alignements d'arbres intraparcellaires, possèdent des atouts non négligeables pour l'agriculture : brise-vent et anti-dérive, régulation de l'eau et lutte contre l'érosion, enrichissement des sols et stockage du carbone, préservation et accueil de la biodiversité et, donc, d'auxiliaires des cultures... S'il est observé, malgré tout, un impact sur les rendements des cultures associées, celui-ci peut être réduit par l'application de bonnes pratiques, comme la mise en place des haies les plus hautes au nord des parcelles pour limiter l'ombrage. Par ailleurs, ce bois représente une ressource qui peut être valorisée de différentes façons : fruits, fourrages, bois de chauffage, bois litière, bois d'œuvre, etc.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_96_nov_2023vl.pdf
LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N ° 96, 01/11/2023, 3 pages
(p. 3-5)

réf. 312-053



BRÈVES

Réaction d'Oxfam France après la communication des premiers documents du projet de loi de finances de 2025

Après la communication des premiers documents du projet de loi de finances de 2025, Oxfam France dénonce les graves baisses de crédits prévues pour l'Aide Publique au Développement et pour la transition écologique.

L'Aide Publique au Développement serait le budget le plus impacté des coupes budgétaires, avec une baisse de ses crédits de 18% entre 2024 et 2025. Oxfam France estime que cette chute du budget consacré à la solidarité internationale est dramatique au vu des besoins humanitaires des populations les plus pauvres.

Pour la transition écologique, les propositions de coupes dans les budgets écologiques (Fonds Vert, biodiversité, véhicules électriques...), mais aussi dans la dotation budgétaire de l'ADEME (-35%) sont particulièrement inquiétantes.

L'ONG rappelle, par ailleurs, que d'autres options politiques, notamment fiscales, sont possibles. Au total, le budget de l'Etat pour 2025 serait grevé de 15 milliards d'euros par rapport à l'année passée (en tenant compte de l'inflation). Si 3 milliards de recettes supplémentaires sont annoncés via la taxation des rachats d'actions et des superprofits des énergéticiens, ces mesures restent très insuffisantes. Pour Oxfam France, rien que la mise en place d'un impôt sur la fortune comportant un volet climatique rapporterait 17,6 milliards

Lien : https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010313/diff_2026400030924131733.pdf

Source(s) : Communiqué de presse Oxfam France, 3 septembre 2024

Concours Graines d'Agriculteurs 2024 : 2 agriculteurs bio parmi les 3 lauréats

Créé en 2011 et organisé depuis 2016 par Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs, Graines d'Agriculteurs est un concours agricole qui permet au public de soutenir les jeunes agriculteurs candidats par un vote. En 2024, le concours était axé sur les projets qui utilisent la technologie pour réinventer l'agriculture.

Les trois lauréats de cette édition sont :

- Solenne Ferrer-Diaz, lauréate du grand public (vaches laitières, vaches allaitantes et vente directe, dans le Lot) : <https://graines-agriculteurs.fr/candidat/solenne-ferrer-diaz> ;
- Aurore Guézenoc, lauréate du jury (Légumes frais, légumes d'industrie et céréales, en bio, dans le Finistère) : <https://graines-agriculteurs.fr/candidat/aurore-guezenoc> ;
- Louis Poulain, lauréat du jury (bovins lait, en bio, dans la Manche) : <https://graines-agriculteurs.fr/candidat/louis-poulain>.

Source(s) : Communiqué de presse Graines d'Agriculteurs, 12 septembre 2024

Mise en place de systèmes agricoles durables dans l'Himalaya

Dans un effort historique pour développer l'agriculture durable dans la région de l'Himalaya, un consortium multipartite, l'Initiative pour l'agroécologie dans l'Himalaya (HAI), a été mis en place pour renforcer la résilience des agriculteurs en Inde, au Bhoutan et au Népal face à la crise climatique.

Cette initiative, soutenue par le groupe de réflexion mondial World Future Council et par IFOAM - Organics International, renforcera la biodiversité, soutiendra les pratiques agricoles et les chaînes de valeur durables et vise à créer un modèle pour l'expansion des systèmes alimentaires durables.

Les partenaires de l'initiative HAI élaboreront des feuilles de route complètes pour les trois pays au moyen d'une série de consultations, dont le point culminant sera une consultation nationale dans les capitales respectives. Les feuilles de route finales seront présentées lors d'une conférence internationale en 2025.

Lien : <https://www.ifoam.bio/himalayan-agroecology-initiative-pioneering-sustainable>

Source(s) : <https://www.ifoam.bio/>, 11 septembre 2024



Retard de paiement des aides bio : la faute de l'Etat reconnue au-delà d'un an de délai

En 2019, alors que les agriculteurs bio attendaient pour certains leurs aides depuis plus de deux ans, la FNAB a voulu faire reconnaître la faute de l'Etat par la justice. C'est chose faite. Après cinq années de procès, les décisions des cours administratives d'appel de Lyon, Bordeaux et Nantes, qui reconnaissent que l'Etat aurait dû payer les aides bio dans un délai d'un an maximum, sont désormais définitives. L'Etat n'a pas fait appel de ces décisions et indemniser les agriculteurs bio qui sont allés devant la justice.

La FNAB demande, maintenant, que l'aide à la conversion soit instruite en même temps que les aides du pilier 1 de la PAC.

Lien : <https://www.fnab.org/communiqués-presse/retard-de-paiement-des-aides-bio-la-faute-de-letat-reconnue-au-dela-dun-an-de-delai/>

**Source(s) : <https://www.fnab.org/>,
10 septembre 2024**

La FNAB dénonce un détournement des aides à la conversion en bio

Au cours d'une année difficile pour les conversions en agriculture biologique, la FNAB s'oppose fermement à un mouvement de contournement des aides publiques de la PAC, au moyen de la déclaration de surface en production de coriandre bio.

Un nombre de plus en plus important de producteurs conventionnels en grandes cultures, attirés par les hauteurs de rémunération de l'aide Conversion (900€/ha pour la coriandre), intègrent la coriandre bio dans des proportions importantes (souvent plus de 3 ha), là où les producteurs de PPAM dédient rarement plus de 2 ha à cette production. Pire, elle n'est pas ramassée, il n'y a aucune intention de la commercialiser.

La FNAB travaille avec l'ensemble des services de l'Etat pour empêcher tout stratagème de contournement de la CAB, que cela soit par la déclaration de surfaces de coriandre bio ou tout autre mode opératoire. Pour l'année 2024, la décision de plafonner l'aide conversion coriandre est le meilleur moyen d'éviter ces détournements. Pour l'année 2025, l'ensemble des familles professionnelles tentera d'identifier les autres cultures susceptibles de faire l'objet de détournement des aides sans mise en marché.

Lien : <https://www.fnab.org/la-fnab-denonce-un-detournement-des-aides-a-la-conversion-bio/>

**Source(s) : <https://www.fnab.org/>,
3 septembre 2024**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an, soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

3 Rue Joseph et Marie Hackin, 75 016 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 31 10 00

contact@arvalis-infos.fr

<http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/index.html>

■ Rénovation des prairies sans labour, est-ce possible en bio ?

<https://tinyurl.com/47nncwcy>

LAUNAY Fabienne / PIERRE Patrice / GIGOT Carole - 29 pages

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS

3 Chemin de la Caillaouère, CS 70161, 32 003 AUCH CEDEX - FRANCE

<https://gers.chambre-agriculture.fr/>

■ Résultats technico-économiques 2022 en grandes cultures biologiques dans le Gers

ARINO Jean - 16 p.

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE - FRANCE
Tél : 04 73 28 78 30

accueil@aura.chambagri.fr

<https://aura.chambres-agriculture.fr/>

■ La machine à acheter les engrais BIO 2024
BOURREL Sabrina / VIGIER Vincent - 3 pages

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Jardin d'agronomie tropicale, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE - FRANCE

contact@commerceequitable.org

<http://www.commerceequitable.org/>

■ Communiqué de presse Commerce Équitable France : + 1,8% de croissance en 2023 : le commerce équitable poursuit son développement

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cp-observatoire-2024-donnees-eco-commerce-equitable.pdf>

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE - 6 p.

DRAAF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

16B Rue Aimé Rudel, BP 45, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 42 14 14 - draaf-auvergne-rhone-

alpes@agriculture.gouv.fr

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

■ Rapport synthétique de mission d'ingénieur général territorial : Valorisation de l'élevage bovin allaitant du Massif central

TURLAN Thierry - 59 pages

FÉDÉRATION INTERNATIONALE BIODYNAMIQUE DEMETER

Biodynamic Federation Demeter International e.V., Brandschneise 1, D-64295 DARMSTADT - ALLEMAGNE

<https://demeter.net/>

■ Résultats vérifiés sur l'agriculture biodynamique : Un panorama des connaissances scientifiques

https://demeter.net/wp-content/uploads/2024/05/FR_Livret_BD.pdf

FEDERATION INTERNATIONALE BIODYNAMIQUE DEMETER / BIODYNAMIE RECHERCHE / DEMETER ALLEMAGNE / ET AL. - 15 pages + 1 fiche synthèse

■ La bouse de corne : Nourrir le sol et la vitalité des plantes : Un panorama des connaissances scientifiques

https://demeter.net/wp-content/uploads/2024/05/FR_Livret_500.pdf

FEDERATION INTERNATIONALE BIODYNAMIQUE DEMETER / BIODYNAMIE RECHERCHE / DEMETER ALLEMAGNE / ET AL. - 12 pages + une fiche synthèse

FERME EXPÉRIMENTALE DE THORIGNÉ D'ANJOU

La Garenne de la Cheminée, 49 220 THORIGNÉ D'ANJOU - FRANCE

Tél. : 02 41 95 35 72

<http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/vos-chambres/en-pays-de-la-loire/reseaux-dexperimentation-et-de-demonstration/stations-dexperimentation/49-thorigne-danjou/>

■ Vers un élevage acteur de la transition face au défi climatique

FERME EXPÉRIMENTALE DE THORIGNÉ D'ANJOU - 76 pages



FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Analyse des alcaloïdes des lupins : Condition préalable à la production alimentaire

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1364-alcaloïdes-lupins.pdf>

BRANDLE Ivraïna / ARNCKEN Christine / KRETZSCHMAR Ursula / ET AL. - 8 pages

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Structuration des filières PPAM bio en France (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) : Repères méthodologiques et retours d'expériences

https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2024/04/guide_recueil_FILPPAM.pdf

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) - 44 pages

FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INEED Rovaltain TGV, 1 Rue Marc Seguin - BP 11150 Alixan, 26 958 VALENCE CEDEX 9 - FRANCE

Tél. : 04 75 61 19 35

contact@auvergnerhonealpes.bio

<https://www.auvergnerhonealpes.bio/>

■ Guide comparatif 2023 des outils de gestion et de vente en ligne

<https://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/guide-2023-outils-gestion-et-vente-en-lignegab-frab-aura-fnabv2.pdf>

FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) - 28 pages

INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

■ Rapport d'étude sur le bien-être animal - Centrale solaire de CVE à Bissey-sous-Cruchaud

https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/COM%20-%20rapport%20%C3%A9tude%20bien%20etre%20animal%20INRAE%20CVE%20STATKRFAT%20v2_0.pdf

DEISS Véronique - 19 pages

ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<https://itab.bio/>

■ Rapport d'activités ITAB 2023

BELL Alix / COSTANZO Ambrogio / DALLAPORTA Bastien / ET AL. - 28 p.

PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)

67 Rue de la Pacification, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : +32 2 318 62 55

<https://www.pan-europe.info/>

■ TFA dans l'eau en Europe : Révélation exclusive sur une contamination aux PFAS ignorée : Rapport

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/05/tfa-mai-2024-vf.pdf>

PAN-EUROPE / GÉNÉRATIONS FUTURES - 30 pages

SFER (Société Française d'Economie Rurale)

19 Avenue du Maine, 75 732 PARIS CEDEX 15 - FRANCE

Tél. : 01 45 49 88 40 - Fax : 01 45 49 88 41

<http://www.sfer.asso.fr/>

■ Diversité des exploitations agricoles d'élevage ayant accueilli une installation entre 2010 et 2020. Analyse à partir du Recensement Agricole 2020

https://www.sfer.asso.fr/source/coll-EA-metiers-2024-ESA/articles/B41_communication.pdf

VINCENT Lisa / NOZIÈRES-PETIT Marie-Odile / AUBRON Claire / ET AL. - 12 pages



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire